

Général Louis Rivet, Carnets du chef des services secrets 1936-1944

Category: 1935-1940,1940-1942,1942-1945,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Europe de l'Ouest,Général Louis Rivet,Le C.E. a-t-il protégé la population ?,Livres et publications,Place des Services spéciaux dans la résistance de l'armée (ORA...),Quand a débuté la résistance des SR ?,Qui étaient les chefs des SR ?,Renseignement,Services allemands,SERVICES SPECIAUX
29 octobre 2021

Cet ouvrage donne un éclairage nouveau sur l'histoire du renseignement et du contre-espionnage français.

Le général Louis Rivet fut le responsable des services spéciaux militaires français, du Front Populaire à la fin de l'Occupation. A ce titre, il est à la fois un grand témoin et un acteur incontesté de cette période tragique de notre pays.

Que retenir de ces carnets et des excellentes annotations des deux universitaires, Olivier Forcade et Sébastien Laurent ?

Le pouvoir politique est absent de ses écrits. C'est logique, le général Rivet rend compte à ses chefs, ainsi qu'au général Gamelin. Mais c'est aussi l'une des clés pour saisir les fondements des erreurs stratégiques commises à cette époque par le pouvoir politique du côté français.

Pour tracer la présence du politique dans la ligne de conduite des services spéciaux de l'époque, il faut lire entre les lignes de ces carnets. Par exemple, on y décèle la ligne de fracture entre la crainte du communisme et la crainte du fascisme qui ressort avec évidence des divergences sur la conduite à tenir à l'égard de l'Italie. Rivet était favorable à un dialogue avec l'Italie, les responsables du Front populaire ne partageaient pas cette analyse. Mais là n'est pas le plus important.

Ce qui frappe à la lecture de cet ouvrage, c'est l'absence de prise en compte du renseignement et du contre-espionnage dans la prise de décision stratégique militaire et politique.

Sur la question de la trouée des Ardennes et de Sedan (percée allemande qui déstabilise de manière décisive le système de défense français en mai 1940), le troisième bureau (opérations) écarte d'un revers de manche l'éventualité d'une telle hypothèse alors que le deuxième bureau (renseignement) la valide en mettant en garde les plus hautes autorités sur la faiblesse de nos troupes positionnées face aux Ardennes et le risque encouru par une attaque de divisions blindées allemandes dans ce secteur.

Cette erreur très significative dans le processus de réflexion stratégique n'est pas prise en compte dans l'enseignement de la stratégie des écoles militaires.

Le général De Gaulle, lui-même, n'a jamais su tirer de leçon d'un tel raté qui aboutit à l'une des plus grandes défaites que la France ait connue dans son histoire. C'est ce que l'on peut déduire de l'ouvrage très détaillé d'un professeur agrégé d'histoire-géographie, Sébastien Albertelli sur le service secret gaulliste durant la seconde guerre mondiale (*Les services*

secrets du Général de Gaulle, le BCRA 1940-1944, Perrin, 2009). On y remarque la manière très particulière dont De Gaulle intégrait le rôle du renseignement dans son combat politique.

L'analyse des carnets révèle aussi le poids et ce caractère pérenne des dissensions entre Ministères et leur incapacité de définir un renseignement d'anticipation. Cette incapacité de coordonner le renseignement ainsi que le contre-espionnage révèle l'incapacité du pouvoir politique à prendre les décisions qui s'imposaient dès les premières tentatives d'Hitler de transgresser le Traité de Versailles.

Voir [Les leçons à tirer des carnets du général Rivet](#) par Christian Harbulot

Voir également la biographie du Général Louis Rivet, l'un des fondateurs de l'AASSDN

A lire : *Les services secrets du Général de Gaulle, le BCRA 1940-1944*, Perrin, 2009 : <http://aassdn.org/xmca12000.htm#ALBERTELLI>

25 Août 1944 : Maillé... Du crime à la mémoire

Category: 1942-1945,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Europe de l'Ouest,Les lieux de mémoire et noms de rue,Livres et publications,Services allemands
29 octobre 2021

Le 25 août 1944, alors que Paris se libère, un déferlement de violence balaye le paisible village de Maillé, au sud de la Touraine. Après quelques heures de terreur, on dénombre 124 victimes âgées de 3 mois à 89 ans... sans compter les nombreux animaux, eux aussi massacrés sans raison apparente par une horde d'assassins.

Aussitôt se posent de terribles questions : qui sont les coupables de cet acte de barbarie ? Quelles en sont les raisons ? Hélas, l'enquête ne permettra d'apporter aucune réponse satisfaisante.

Cet ouvrage fait un point complet sur ce que l'on sait aujourd'hui. À l'aide de témoignages et d'archives inédits, il nous présente l'existence paisible du village avant la guerre et pendant l'occupation, puis relate en détails la funeste journée du 25 août 1944. Précisant l'enchaînement des faits, il désigne aussi les responsables. Il n'oublie pas, enfin, d'étudier les conséquences du crime : le deuil, la reconstruction puis le temps des commémorations. Une étude indispensable à la connaissance de l'occupation et des pratiques répressives allemandes en France.

Commentaire :

Livre poignant sur l'atroce tragédie perpétrée ce jour-là par une troupe nazie à Maillé, petite commune, à présent liée à l'AASSDN. Récit de ce drame, massacre de 124 personnes, destructions multiples mais aussi souvenir et histoire judiciaire destinée à

découvrir les responsables et à esquisser d'impossibles réponses.
Un document.

[Hommage à Pierre Mondanel](#)

Category: 1935-1940,1940-1942,1942-1945,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Louis Rivet,Hommages et discours,Renseignement,Services allemands,Services français
29 octobre 2021

Dans le B. L. 77, nous avons rendu compte de la cérémonie au cours de laquelle M. Pierre MONDANEL a reçu les insignes de Commandeur de la Légion d'honneur. Nous publions ci-dessous le texte de deux discours prononcés à cette occasion.

Discours de M. Pierre CHENEVIER, Président de la Fédération des Amicales des Réseaux de la France Combattante.

Mesdames, Messieurs, Chers Camarades,

Votre présence à cette cérémonie est un témoignage de sympathie pour Pierre MONDANEL, qui me fait l'amitié de le recevoir dans un grade supérieur dans l'Ordre National de la Légion d'honneur. En me choisissant, il n'a pas vu en moi, le Président National de la Fédération des Amicales de Réseaux de la France Combattante, mais seulement l'un de ses anciens et proches collaborateurs, témoin privilégié d'une époque encore citée en exemple, à la Sûreté Nationale, même par ceux qui ne l'ont pas vécue, tant elle a marqué cette administration, je veux parler de l'époque MONDANEL.

Pour l'évoquer, je vais m'appuyer sur des notes, en raison de ma crainte de m'embrouiller, au delà des limites acceptables, en fouillant dans mes souvenirs et surtout de mon inaptitude à improviser. Mon cher Ami, vous avez toujours été opposé à la médiocrité d'où qu'elle vienne. Considérant, qu'il ne suffit pas de dire, mais de faire, vous avez fourni la preuve, en bien des circonstances, de votre attachement indéfectible aux principes et aux causes nobles. Ainsi, vous pouvez être fier de votre passé, marqué de tant d'épreuves pénibles, auxquelles vous avez su donner la mesure et faire face, car vous possédez la connaissance des grandes valeurs qui forment les hommes de votre catégorie.

Je vais évoquer succinctement, ce que furent les étapes principales de votre belle carrière administrative.

Le 31 Décembre 1913, alors que vous êtes âgé de 23 ans, et frais émoulu de la Faculté de Droit, vous faites vos débuts à la Sûreté Générale, qui n'était pas encore Nationale. Je passerai sur vos lointaines et premières années qui comprennent la guerre de 14-18, pour arriver de suite à cette période qui fut fertile en événements dramatiques.

Dans le courant de l'année 1933, vous êtes Commissaire Divisionnaire au Contrôle Général des Services de Police Judiciaire qui constituait l'Etat-Major des Brigades Mobiles. Vous avez conscience que cette Direction n'est pas suffisamment structurée. Qu'elle ne possède pas assez de fonctionnaires qualifiés pour faire face à une criminalité déjà grandissante. Mais vos études, vos propositions ne sont pas suivies.

Vers la fin de cette même année 1933 éclate le scandale STAVISKY dont les escroqueries se chiffrent à des sommes considérables. L'une des premières mesures arrêtées en Conseil des Ministres est de vous placer à la tête de ce Contrôle Général. Dans la même heure, vous en remplacez le Chef, et vous mettez immédiatement en application votre plan de réorganisation en créant des sections spécialisées de répression, tant en matière criminelle que financière et économique, et en prélevez les effectifs dans les Brigades Mobiles de PARIS et de Province.

Alors, vous pouvez faire face à la situation, dénouer les intrigues et faire toute la lumière sur les agissements de l'escroc qui avait jusque là obtenu 19 remises successives devant les Tribunaux. Se voyant acculé et ne pouvant plus compter sur ses habituelles protections, STAVISKY s'enfuit. Mais, il est retrouvé au petit village de SERVOZ à 1.800 m. d'altitude, dans une villa, le « VIEUX LOGIS ». Il y attend la venue de l'un de ses complices qui doit lui apporter une importante somme d'argent avant de passer clandestinement en ITALIE. Mais ce sont vos collaborateurs qui sont au rendez-vous ce 8 Janvier 1934. La villa est cernée par les gendarmes. STAVISKY refuse d'ouvrir et un coup de feu retentit. Il vient de se donner la mort.

Les partis hostiles au Gouvernement organisent alors des manifestations dans la rue. Ils ameutent la foule et c'est la marche hurlante sur la Chambre des Députés. C'est l'émeute du 6 Février 1934. Stoïquement, vous faites face à l'orage et vous apprenez ainsi que le haut fonctionnaire ami de la vérité entre facilement en lutte ouverte avec le mensonge, et la calomnie même dans le déchaînement des partis pris. Vous n'êtes pas au bout de vos peines.

Quinze jours plus tard, le 21 Février, on découvre sur la voie ferrée au lieu dit la « COMBE AUX FEES », près de DIJON, le cadavre déchiqueté par un train, d'un homme rapidement identifié. Il s'agit de Monsieur Albert PRINCE, Conseiller à la Cour d'Appel de PARIS, ancien Chef de la Section Financière du Parquet de la Seine. Personne, à ce moment-là, ne sait que le jour même où il est découvert sur la voie ferrée, le Conseiller PRINCE devait être entendu comme témoin par une Commission d'enquête administrative et judiciaire chargée de rechercher les compromissions à l'aide desquelles, pendant plusieurs années, l'escroc STAVISKY avait pu bénéficier de l'impunité. Enfin, après plusieurs semaines d'enquête, vous avez été en mesure d'entériner les efforts de vos collaborateurs qui ont conclu au suicide.

Une certaine presse crie au scandale et veut absolument qu'il y ait eu crime. Une contre-enquête est effectuée par la Préfecture de Police. Ceux qui en sont chargés arrivent aux mêmes conclusions. Monsieur PRINCE avait en effet commis une négligence dans l'affaire STAVISKY, mais il avait un souci de l'honnêteté et de la loyauté poussé aux plus extrêmes limites. Son drame fut celui d'une conscience droite. L'émotion du public est à peine apaisée que se produit l'assassinat à MARSEILLE, le 9 Octobre 1934, du Roi ALEXANDRE DE YOUgoslavie et du Président BARTHOU.

Le régicide est abattu sur place, mais il reste à identifier ses complices, une fois de plus vous intervenez pour centraliser toutes les opérations de police. Il est alors établi que ce crime est

l'oeuvre d'une organisation terroriste croate, les « Oustachis ». La preuve est alors faite qu'elle est soutenue par l'Allemagne Hitlérienne et le fascisme italien. C'est tellement vrai, qu'après l'invasion de la YOUGOSLAVIE par les allemands et les italiens en 1941, ANTE PAVELITCH, Chef des Oustachis est nommé par HITLER, Président de la République de Croatie, et il s'empresse de prendre comme Ministre de la Guerre, KVATERNIC, son principal adjoint « oustachi ».

Puis, c'est la Cagoule qui, par la force des événements devient le centre de vos préoccupations. Le public, en réalité, n'en sut jamais grand chose, cependant ce complot avait pour but l'alignement du régime de notre pays sur celui de l'Allemagne et de l'Italie. Les Cagouleurs furent en France les agents les plus efficaces de l'étranger dont ils recevaient argent et armement. Ils se livrèrent à diverses activités criminelles sur notre territoire afin de jeter le trouble dans les esprits et de créer une atmosphère de terreur sociale.

C'est ainsi que vous avez eu à connaître plus particulièrement des assassinats de NAVACHINE, au Bois de Boulogne, de LAETITIA TOUREAUX, dans le métro, des frères ROSSELLI à BAGNOLES-DE-L'ORNE, des attentats par explosifs de la place de l'Etoile et à l'Aérodrome de TOUSSUS-LENOBLE, ainsi que d'autres en Province. La liste est longue. Mais, je ne peux m'empêcher de rappeler que certains de ceux dont vous aviez chargé vos commissaires et inspecteurs d'identifier et d'arrêter, vous les avez retrouvés en 1940, à VICHY, au premier rang de la révolution nationale. Ils tenaient des leviers de commande dans le gouvernement. A noter que le IIIe Reich s'était empressé de faire libérer de prison tous ceux qui avaient été arrêtés.

Le 23 Juin 1941, c'est l'assassinat à MONTEILMAR, de Marx DORMOY qui, comme Ministre de l'Intérieur, avait porté de rudes coups à la Cagoule. Grâce aux dispositions immédiatement prises, les trois assassins, ex-cagouleurs, sont arrêtés. Il était temps; car parmi les documents découverts se trouvait la liste d'autres personnalités à abattre. Mais, lors de l'occupation de la zone Sud, GEISLER, le Chef de la Gestapo, en poste à VICHY, s'empresse de faire remettre tout le monde en liberté.

En dehors de ces crimes retentissants, vous avez eu à coiffer bien d'autres affaires judiciaires. C'est encore à vous que revient le mérite d'avoir, grâce à votre organisation, fait détruire les premiers gangs, dits de « traction avant ». Leurs agressions souvent suivies de mort, inquiétaient le public, en raison de leur impunité. Il faut bien admettre que vos activités diverses commençaient à inquiéter l'occupant, car la Gestapo, au mois d'Avril 1942, obtenait que vous soyez relevé de vos fonctions d'Inspecteur Général des Services de Police Criminelle. Ainsi que vous le voyez, Mesdames et Messieurs, la carrière administrative de Pierre MONDANEL fut particulièrement brillante. Elle est restée un exemple pour la Sûreté Nationale.

Après avoir été fait Chevalier de la Légion d'honneur, il a été promu, en 1938, Officier dans le même Ordre, pour services exceptionnels. Son passé de Résistant est pour le moins aussi éloquent. Rien dans son tempérament, dans son caractère ne permettait une autre ligne de conduite que celle qu'il a choisie et poursuivie sans désespérer.

Lors de la défaite, les services centraux de Pierre MONDANEL ont été repliés avec le Gouvernement à VICHY. Dès Septembre 1940, il prend l'initiative d'organiser un groupe

clandestin, appelé Section Spéciale, ayant pour mission exclusive de surveiller les Allemands en séjour ou de passage dans la Capitale provisoire et aux environs, ainsi que toutes personnes en relations avec eux. C'est par ce groupe que, pendant près de deux ans, furent surveillés aussi étroitement que possible les diplomates, les journalistes allemands et même les membres de la Gestapo.

Des renseignements précieux furent presque quotidiennement recueillis. Les plus urgents étaient communiqués directement par Pierre MONDANEL au Colonel PAILLOLE, Chef des Services de Contre-Espionnage qui nous fait l'amitié d'être ce jour parmi nous. Les autres étaient transmis aux Chefs de l'O.R.A. C'est ainsi que certaines conversations secrètes tenues dans son cabinet personnel, par KRUG VON NIDA, Consul d'Allemagne à VICHY, avec d'éminentes personnalités furent aussitôt signalées. Il en fut de même des propos confidentiels émanant de l'entourage de ce diplomate allemand. C'est ainsi que furent connues les intentions d'un Conseiller d'ABETZ d'envoyer des émissaires au TCHAD pour y accomplir la mission que vous pouvez supposer.

Il y eut aussi un code secret de la presse allemande habilement dévoilé. La désorganisation complète au réseau de propagande allemand désigné sous le nom de « RADIO MONDIAL » avec des antennes en SUEDE, à GENEVE, LISBONNE et MONTE-CARLO. Sa mission était d'agir sur l'opinion publique des pays anglo-saxons. Il y eut deux dangereux agents secrets, fraîchement arrivés de BERLIN, qui furent démasqués avant d'avoir pu effectuer leur mission. Il faudrait citer également les nombreuses enquêtes qui se terminèrent par de beaux rapports de recherches infructueuses, toutes les fois qu'il s'agissait de couvrir les services de contre-espionnage ou les réseaux qui se constituaient petit à petit.

Je n'en finirais pas non plus, si je devais énumérer l'action résistante de MONDANEL qui lui a valu deux perquisitions assorties de pillage à son domicile parisien et ici même. Cela lui a coûté seize mois de déportation à BUCHENWALD et à DACHAU et ce qui est infiniment plus triste encore, le décès prématuré de sa femme, à la suite des sévices dont elle a été victime au moment de l'arrestation de notre ami, par la Gestapo. N'oublions pas qu'avant de lui passer les menottes, quatre balles furent tirées dans sa direction, alors qu'il tentait de s'enfuir.

La grande épreuve de l'occupation et les courants « collaborateurs » qui traversèrent notre politique à cette époque trouvèrent Pierre MONDANEL égal à lui-même et fidèle aux grandes consignes de la résistance à l'ennemi. Il a fidèlement servi aux côtés de ses camarades de la guerre engagée contre l'allemand. Pas de défaillance, jamais d'attitude équivoque. Mais, l'acceptation courageuse des tâches qui lui étaient demandées. A VICHY, il a résolument joué sa carrière et aussi sa vie, pour rester dans le rang de ceux qui mettaient la libération du pays au-dessus des ambitions personnelles et des intérêts les plus légitimes. Intransigeant dans son patriotisme, il n'a pas transigé avec le Devoir.

Mesdames, Messieurs, ces dernières appréciations ne sont pas de moi, mais du Général RIVET qui fut le Chef du 2e Bureau de l'Armée Française.

Nommé Directeur au Ministère de l'Intérieur, c'est avec plaisir qu'il vit arriver l'heure de la retraite pour se consacrer à son violon d'Ingres « l'Histoire locale de sa chère Auvergne », qui nous a valu son premier livre : « PONT DU CHATEAU A TRAVERS LES AGES » qui a connu un large succès.

N'allez surtout pas penser qu'au fil des années Pierre MONDANEL a oublié ses anciens collaborateurs ou que ceux-ci l'ont oublié. Il a de l'amitié une conception exigeante et totale qui rend la sienne précieuse à ceux qui l'ont reçue. Depuis son départ à la retraite, il fut convié par ceux-ci à un grand banquet annuel au cours duquel chacun lui manifestait sa sympathie et son attachement. Ces déjeuners amicaux arrivent à s'espacer de plus en plus. L'âge, la maladie, l'éloignement, la disparition de bien des participants en sont l'unique raison. Tous n'ont pas, il s'en faut, le dynamisme, la verdeur de leur grand ancien, qui ne m'en voudra pas de vous rappeler que, le mois dernier, il a franchi allègrement le cap de sa 83^{em} année.

Pierre MONDANEL a reçu les insignes de commandeur de la Légion d'Honneur

Category: Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Louis Rivet,Services allemands
29 octobre 2021

Une grande joie et un grand honneur pour notre Association : M. Pierre MONDANEL a reçu les insignes de commandeur de la Légion d'Honneur

L'historique court de l'Hôtel de Ville de PONT-DU-CHATEAU servait de cadre, samedi 24 Mars 1973, à une cérémonie en l'honneur d'un illustre enfant du pays, M. Pierre MONDANEL, Directeur honoraire au Ministère de l'Intérieur, ancien résistant, ancien déporté, Délégué Régional de l'ASSDN., à qui l'on allait remettre les insignes de Commandeur de la Légion d'honneur.

De nombreuses personnalités s'étaient donné rendez-vous pour apporter leur témoignage d'estime au nouveau promu. MM. BOULAY, député, président du Conseil Général ; PETIT, Secrétaire général de la Préfecture, représentant le Préfet de région ; le Colonel de GALEMBERT, commandant le B.A. 745 ; le Chef d'escadron NATALI, Adjoint au commandant du Groupement de Gendarmerie du Puy-de-Dôme ; CAMBE, Commissaire divisionnaire de la Police judiciaire ; BRIGE, Directeur interdépartemental, et BONAFOUS, Chef du Service départemental de l'Office des A.C.V.G. ; FLEURY, Secrétaire général du Rectorat, représentant M. HABY ; le Colonel PAILLOLE, Président National de l'A.A.S.S.D.N. ; Pierre CHENEVIER, Président de la Fédération des Amicales des Réseaux de la France Combattante, et le Colonel BOITTE, de l'A.A.S.S.D.N. (tous deux parrains du décoré) ; Robert HUGUET, Compagnon de la Libération ; BAC, LALLEMAND, et de nombreux déportés ; plusieurs Conseillers généraux et Maires étaient accueillis par M. Jean ALIX, Maire de PONT-DU-CHATEAU, entouré de ses Adjoints et Conseillers municipaux.

La Cérémonie du 24 Mars 1973

Autour du perron de l'Hôtel de Ville, sur lequel allait se dérouler la cérémonie, on remarquait une délégation de l'A.A.S.S.D.N., les membres des Associations locales d'Anciens Combattants

et Victimes de guerre et leurs drapeaux ; différentes organisations locales, etc... Le public ceinturait l'enceinte de la place pour suivre la cérémonie.

Avant de procéder à la remise de la décoration, M. Pierre CHENEVIER prononça une émouvante allocution. Après avoir souligné tout le plaisir et l'honneur qu'il avait de décorer un ami de vieille date, il tint à évoquer longuement la carrière exceptionnelle et les brillants états de service dans la Résistance de M. Pierre MONDANEL. « Non content de vivre l'Histoire, vous l'avez écrite ! ». Il salua ensuite avec émotion la mémoire de Madame MONDANEL, décédée des sévices de la Gestapo lors de l'arrestation de son mari. Puis, après avoir prononcé la formule rituelle, il fixa la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur autour du cou de notre prestigieux Délégué régional.

Allocution de M. Jean ALIX, le 11 Septembre 1972

« Monsieur le Directeur,

« Je saluerai tout d'abord l'enfant de PONT-DU-CHATEAU, d'origine paysanne modeste, l'adolescent travailleur, studieux, sportif aussi. Les anciens de la Jeune Gaule s'en souviennent. Mais ce que l'on connaît de vous maintenant, c'est le retraité de la Place aux Echalas, dont le temps se partage entre la recherche historique, l'amitié et le jardinage.

« Vous avez comblé PONT-DU-CHATEAU en lui donnant l'histoire qu'il méritait bien. Vous avez retracé les portraits de DULAURE, des Frères BROSSON, le Conventionnel et les Self Made Men du XIX^{em} siècle, maîtres de l'Allier, dont les barques, partant du port de PONT-DU-CHATEAU, portaient à PARIS des pierres de VOLVIC et les moissons de LIMAGNE.

« Vous êtes le Président fondateur de l'Association des Amis du Vieux PONT- DU-CHATEAU, dont le riche Bulletin annuel vous doit tant.

« Vous avez donné au Bureau d'Aide Sociale de notre ville vos droits d'auteur et vous savez qu'une part importante de ceux-ci ont contribué au financement du Centre Aéré de MONTMORIN.

« Si nos compliments vont à l'historien, notre admiration va à Pierre MONDANEL, Directeur au Ministère de l'Intérieur. Pierre MONDANEL qui ne se contentait pas d'écrire l'histoire mais qui la faisait.

« Monsieur le Directeur, lors de nos premières rencontres, je vous ai taquiné avec l'affaire Prince et vous avez bien voulu m'ouvrir votre registre secret des confidences. Vous avez su me passionner, au travers de l'affaire Prince, de l'affaire Stavisky et sur toute une époque que vous avez vécue et marquée de votre action prestigieuse.

« Vous avez été au coeur de tous les événements qui ont marqué l'avant-guerre. Vous me permettez de rappeler encore l'assassinat de MARSEILLE. Vous étiez le collaborateur direct du président BERTHOIN. J'ai relu avec intérêt l'hommage que vous décerne VLADETA MILICEVIC dans son ouvrage consacré à l'assassinat d'Alexandre Ier et du Président BARTHOU.

Vous-même écrivez à Milicevic, après l'arrestation des Oustachis : « Nous venions ainsi, vous vous en souvenez, de vivre ensemble des heures fiévreuses et passionnantes. La satisfaction que nous donnaient, dans l'intérêt de la vérité les premiers et fort remarquables résultats obtenus, les nouvelles, perspectives entrevues pour déceler et établir les hautes responsabilités encourues à l'étranger nous faisaient oublier la fatigue et les heures de sommeil qui nous manquaient. Les uns et les autres, nous sentions l'importance internationale de notre travail. »

Pour votre souci « d'apporter au tribunal de l'Histoire les premières preuves des manoeuvres occultes internationales se trouvant à l'origine de l'attentat », vous combattiez le fascisme qui allait s'étendre sur l'Europe puisque vous, aviez déterminé le rôle de PAVELITCH qui bénéficiait du total appui et de la complicité de MUSSOLINI. MUSSOLINI qui devait nommer PAVELITCH Gauleiter de CROATIE. PAVELITCH dont la domination dura trois ans et coûta au peuple Serbe 600.000 vies humaines.

Vous aviez déjà choisi en 1934 de combattre la montée de l'hitlérisme et du fascisme.

Je relisais récemment KAPUT de CURZIO MALAPARTE et, dans le portrait hallucinant de PAVELITCH ouvrant une bourriche qui, au lieu de contenir des huîtres, était garnie d'yeux humains, je pensais à vous, Monsieur le Directeur, qui fûtes certainement un des premiers français à voir de près la bête qui allait ronger l'Europe pendant si longtemps.

C'est le « Journal Officiel » de Janvier 1938 qui publie votre nomination dans l'Ordre de la Légion d'honneur, à titre exceptionnel, cette distinction vous récompensant pour les services rendus d'ans les affaires Stavisky, Prince, dans l'enquête sur le complot de la Cagoule. Le « Journal Officiel » de cette même date annonçait votre nomination à la tête de la Sûreté Nationale. C'était le jour où Hitler inaugurait, dans les Alpes Bavaroises, une nouvelle école de Chefs, où seuls les enfants robustes et d'une hérédité irréprochable devaient être admis. Les porteurs de lunettes en étant exclus.

Monsieur le Directeur, outre votre action implacable qui a permis l'échec du complot que l'on connaît sous le nom de la Cagoule, vous avez été aussi le haut fonctionnaire spécialiste de droit pénal international, représentant la France à HELSINKI, BELGRADE, BERLIN, NEW YORK et surtout GENEVE.

Vous m'avez souvent rappelé votre action auprès de Marx DORMOY, de même que votre admiration pour Léon BLUM. Vous avez su évoquer leur angoisse qui était aussi la vôtre.

Devant la montée du péril, vous avez connu la douleur de la défaite et, je sais, par une confiance que vous permettrez sans aucun doute, en ce jour, de révéler que vous étiez de ceux qui devaient partir pour LONDRES, de sorte que votre républicanisme est coté par Jules MOCH auquel vous avez permis une sortie discrète du Casino de VICHY où les pleins pouvoirs venaient d'être votés au Maréchal PETAIN.

Le Général RIVET écrit à votre propos :

« La grande épreuve de l'occupation et les courants « collaborateurs, » qui traversèrent notre politique à cette époque trouvèrent ce fonctionnaire égal à lui-même et fidèle aux grandes

consignes de la résistance à l'ennemi. MONDANEL à VICHY est resté MONDANEL de la place Beauveau, accroché à l'ennemi de notre Pays, lucidement entêté à le combattre.

« Il ne convient pas dans le cas MONDANEL de glaner et d'éplucher des faits. Il a fait son métier. Et les actes qui l'honorent étaient de tous les jours. Inversement, je crois, ce serait peine perdue que de rechercher l'acte qui ne fut pas droit, intégralement Français. »

« Pour me résumer, ma conviction est celle-ci :

« 1° MONDANEL est un fonctionnaire de grande classe qui domine nettement tous ceux qui j'ai connus dans les fonctions que lui-même a occupées ;

« 2° Il a fidèlement servi aux côtés de ses camarades de la Guerre engagés dans la lutte contre l'Allemand. Pas de défaillance, jamais d'attitudes équivoques. Mais l'acceptation courageuse des tâches que nous lui demandions ;

« 3° A VICHY, il a résolument joué sa carrière et aussi sa vie - pour rester dans le rang de ceux qui mettaient la libération du Pays, au-dessus des ambitions personnelles et des intérêts les plus légitimes, intransigeant dans son patriotisme, il n'a pas transigé avec le devoir. »

« A vous qui ainsi avez fait l'Histoire, je voudrais renouveler les témoignages d'affection et d'admiration de notre collectivité castelpontaine en relisant votre conclusion de « PONT-DU-CHATEAU A TRAVERS LES AGES ». Vous vous adressez aux jeunes vous qui avez su le rester magnifiquement - et leur dites :

« Je ne doute point que vous ayez pour votre petite patrie, pour « cette terre où vous attachent tant de liens d'affection, cet amour fier et passionné des enfants pour leur mère, cet orgueil du paysan d'autrefois pour son village qu'il entretenait par le récit des vieilles légendes « dont beaucoup restent à conter. »

« Votre légende - pardon, votre vérité - il fallait bien l'amorcer davantage aujourd'hui, en cette journée qui est la vôtre, et si des jeunes, demain, doivent compléter l'histoire de PONT-DU-CHATEAU, c'est certainement au travers de votre histoire qui nous honore tous, qu'ils devront le faire. »

Prenant à son tour la parole, le Colonel PAILLOLE apporta à M. Pierre MONDANEL le témoignage d'affection et de reconnaissance des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale :

« L'oeuvre que vous avez accomplie est de celles qui méritent hautement la décoration que vous avez reçue. Et pour l'exemple que vous avez donné, c'est avec une grande émotion et une grande admiration que je vous dis merci. »

Enfin, M. MONDANEL, dans un discours de remerciement improvisé, sut avec le talent oratoire que nous lui connaissons à la fois charmer et émouvoir l'assistance.

Il exprima tout d'abord, en termes choisis, sa gratitude à tous ceux

qui avaient pris part à cette cérémonie ; au Maire et au Conseil Municipal qui avaient tenu à

donner un éclat exceptionnel à l'événement et à lui offrir le Croix de vermeil qu'il portait; au Colonel PAILLOLE, à M. CHENEVIER, à ses amis HUGUET, LALLEMAND, BAC, etc... Il adressa ensuite une pensée émue aux Résistants tombés les armes à la main, à ceux qui étaient morts sous la torture, à ceux qui avaient disparu en camp de concentration.

« Je reporte sur PONT-DU-CHATEAU et sur mes parents tout le mérite de la distinction que je reçois aujourd'hui ». Appréciant à sa juste valeur la manifestation de sympathie des Castelpontins, il concluait : « C'est le plus grand honneur qui pouvait m'être fait et à chacun j'adresse un cordial merci ». Ce merci, il devait le réitérer à l'intention de l'enfant lui offrant, au nom de ses jeunes camarades, une superbe reproduction de la Croix réalisée par leurs soins.

Hommage à Georges Bourguignon : un belge au service de la France

Category: 2ème Guerre Mondiale (1939-1945), Europe de l'Ouest, Extraits de bulletin, Hommages et discours, Renseignement, Services allemands
29 octobre 2021

Chargé de mission du S.R. Air P3/Av des Services Spéciaux de la Défense Nationale (1941-1944), Georges Bourguignon est né à Dison en Belgique, près de Verviers, le 23 avril 1920.

Parfaitement bilingue (allemand-français), Georges est amené, avec un de ses frères, à franchir par erreur la frontière, Belgo-Allemande dans le début de l'année 1939. Arrêtés, tous deux, ils constatent l'impressionnant état de préparation de l'Armée allemande.

Mai-juin 1940, fuyant devant l'invasion nazie, ils parviennent jusque dans le département de l'Ariège. Là, en sa qualité de "Chef Scout", Georges encadre un groupe de jeunes belges destinés à être incorporés.

Après la fin des hostilités, la famille, rejoint, son domicile en Belgique et en janvier 1941, Georges Bourguignon décide de tenter de rejoindre ceux qui combattent auprès des Britanniques. Avec deux camarades, il franchit clandestinement la frontière Belgique-France interdite, celle de la zone interdite-zone occupée, puis celle de la zone occupée- zone libre. Il rejoint l'Ariège où il a des connaissances, puis Limoges où il rencontre des compatriotes qui semblent avoir d'étranges activités, puis tente sa chance à Toulouse. Mais ses efforts pour trouver une filière de passage vers l'Espagne échouent.

Finalement, il est arrêté par la police de Vichy, et envoyé dans un camp de rassemblement où séjournent déjà des réfugiés républicains espagnols. Il s'en évade et décide de revenir à Limoges pour retrouver ces mystérieux belges... Mais ceux-ci sont introuvables... Par contre, il fait la connaissance d'un breton, Fernand Drouin, qui lui donne une filière d'évacuation par

voie maritime, vers l'Angleterre, au départ de La Rochelle.

Après un nouveau franchissement de la ligne de démarcation, il parvient dans ce port, pour apprendre l'arrestation de son contact puis retourne à Limoges où Fernand Drouin, alias "Le Grenadier ", s'avèrera être, un des premiers agents clandestins, du Poste S.R. Air de Limoges (P3/Av). Après quelques missions en zone occupée pour le tester, Drouin le présente au Capitaine Boué, un des Officiers traitants du Poste.

En mars 1941, Bourguignon est incorporé au S.R. Air. Il effectue des missions ponctuelles en territoire occupé, poussant des missions de liaison jusqu'en Belgique, sous la direction d'un officier belge de P3 Av, (Willy de Maeyer) puis sous les ordres directs du capitaine Boué.

En avril 1941, il est chargé de vérifier l'infrastructure de la Luftwaffe dans le Nord-Ouest de la France, particulièrement en zone interdite (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Marne et Belgique du Sud-Ouest).

C'est ainsi qu'il parvient à Laon, siège d'un important dispositif de l'aviation allemande, et y fonde grâce à l'aide de Paul Berthe, de sa famille et de ses amis, un important réseau qui tiendra jusqu'à la libération, apportant un flot de renseignements sur la forte concentration de l'Armée d'occupation (terrains d'aviation, dépôts, base de lancement d'armes spéciales) dans cette région du Nord-Ouest.

Bourguignon assure le recueil et le transport des renseignements entre la zone interdite et le poste P3 Av de Limoges, tous les quinze jours, après franchissement clandestin des différentes lignes de démarcation et ce, jusqu'à la fin novembre 1942...!

Arrêté une première fois au passage de la ligne interdite à Vauxaillon dans l'Aisne en octobre 1941, il purge 15 jours de cellule à la prison de Laon. Le 8 novembre 1942, revenant de mission, il apprend que son Officier traitant est parti pour l'A.F.N. Bourguignon n'a aucune consigne et pas d'argent. Il repart vers le Nord, où il met en sommeil ses agents et son réseau de Laon et le 12 novembre 1942, va s'abriter dans sa famille en Belgique.

En février 1943, il se décide à aller voir un agent auprès duquel il avait effectué, auparavant, des missions de liaisons et qui demeure dans la région parisienne. Il s'agit de Jean Viaud, Capitaine de l'Armée de l'Air qui a noué des contacts avec d'autres organisations dont le réseau belge " Zéro France " mais surtout " Turma Vengeance " une organisation en liaison avec le B.C.R.A. Les informateurs et le réseau de Laon sont réactivés.

Un mois plus tard, André Duthilleul est chargé de réanimer les réseaux du S.R. Air, et de reprendre contact avec les agents laissés en France avec quelques consignes d'attente (Philouze-Gervais). Viaud et Bourguignon sont remis en liaison avec le S.R. Air qui a ranimé ses réseaux. Une période floue s'instaure car Viaud, gardant quelques rancunes à ses premiers chefs, ne veut pas rompre avec ses amis de Turma Vengeance.

Le 30 avril 1943, Viaud est arrêté par les Allemands et réussit aussitôt une évasion spectaculaire. Il doit, contre son gré, se mettre au vert, et c'est Bourguignon qui reprend en plus de son propre réseau de Laon, la direction du secteur de Paris et des réseaux nouvellement créés de Troyes, de Bretagne et de Normandie.

Le 7 août 1943, Bourguignon échappe de justesse à une arrestation, le poste Directeur de Londres décide de l'évacuer avec Viaud, dans la nuit du 21 août 1943 par une opération Pick-Up. Dès son arrivée en Angleterre, il suit les stages de l'I.S., passe son brevet de parachutiste et est accrédité "agent d'opération aérienne".

Le 19 octobre 1943, ses vieux amis de Laon, le réceptionnent ainsi que son radio Sinturel, sur leur terrain de parachutage. Bourguignon doit monter un réseau dans le Sud de la France. Malheureusement deux jours après, le 21 octobre 1943, alors qu'ils se retrouvent au rendez-vous fixé dans un café près de Saint-Germain-des-Prés, ils sont interpellés par des policiers allemands.

Tous deux prennent la fuite. Le radio, gêné par sa valise, est vite repris, tandis que Bourguignon malgré une balle dans le talon, réussit à se cacher dans la cave d'un immeuble. Sinturel, le radio, reviendra de déportation. Bourguignon est rappelé à Londres et à nouveau récupéré par une opération Lysander, le 12 novembre 1943. Il est affecté, jusqu'au débarquement allié en Normandie, au poste central S.R. Air de Caxton Street à Londres, surnommé "Dunderdale Circus".

Il participe à la campagne de France comme Officier de liaison, puis est remis à la disposition du Commandement Militaire Belge. Chargé de mission, il participe à l'occupation en Allemagne avec rang de Capitaine de l'Armée belge. Il est titulaire de décorations belges et françaises, dont celle de Chevalier de Légion d'Honneur.

Il se marie avec Anne-Marie de Roeck, alors danseuse étoile de l'Opéra de Bruxelles, elle aussi, ancienne valeureuse résistante à l'occupant. Après une carrière au Congo belge et une autre comme chef d'entreprise en Belgique, il se retire, en France, près de son vieil ami de la résistance et chef du réseau de Laon, Paul Berthe, à Cabriès près de Aix-en-Provence.

Autant Belge que Français, revivant intensément et avec ferveur le passé de la résistance, Georges Bourguignon était un membre fidèle des associations patriotiques dont la Fraternelle des parachutistes belges et l' A.A.S.S.D.N. Il assura durant de nombreuses années, la présidence " de la Fraternelle des Anciens Combattants de Cabriès " où il se dévoua sans compter.

En 1994, son état de santé, l'obligera à renoncer à ses fonctions. Georges Bourguignon s'est éteint le 25 novembre 1995, à l'Hôpital Erasme de Bruxelles. Après une absoute célébrée à Bruxelles, une cérémonie funèbre s'est déroulée à Cabriès, son lieu de résidence dont il a déjà été rendu compte. Il est inhumé au cimetière de Mirabel, près de Montauban.

[Le Contre espionnage français entre 1936](#)

et 1940 par le General Guy Schlessler

Category: 1935-1940,1940 : Invasion de la France,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Comment les Services Spéciaux français étaient-ils organisés ?,Contre-espionnage,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Guy Schlessler,L'action des services avant et après 1942,Où étaient les agents des Services spéciaux avant 1942 ?,Renseignement,Services allemands,Services français
29 octobre 2021



Guy Schlessler décrit comment la France, devenue un “Paradis de l’espionnage” en 1936, a subi des activités d’espionnage intensives. La France, accueillant généreusement les réfugiés sans filtrage efficace, a vu ses informations militaires compromises par la presse et les agents étrangers, facilitant le recrutement d’espions. Malgré les efforts pour protéger ses secrets militaires, la France était vulnérable, aggravée par la légèreté des peines pour trahison. Schlessler, connaissant les faiblesses de la France en matière de contre-espionnage, a proposé des réformes pour renforcer la défense nationale. Il critique la passivité des autorités françaises face à l’espionnage, soulignant l’urgence d’une action plus déterminée pour protéger la sécurité nationale.

- I - LES FAITS

Que la France ait été, en 1936, le pays béni, le “Paradis de l’espionnage “, je conçois qu’on s’en indigne. Mais qu’on s’en étonne ? Il est des naïvetés qui vraiment ne sont pas permises. Il suffisait en toute objectivité de constater et de réfléchir.

Pour obéir aux lois d’une traditionnelle hospitalité, la France, par ses frontières largement ouvertes, accueillait trop généreusement et pratiquement sans formalités tous les suspects du monde entier, tous les escrocs d’envergure, tous les expulsés de toujours et de partout que des postes, ses “ cribles ” aux frontières, insuffisants en nombre et souvent en qualité, étaient incapables de filtrer et que sa police spéciale, débordée par tant d’autres occupations, était impuissante à surveiller.

Peut-on s’étonner que dans les rangs de cette armée de sans travail internationaux, les

services de renseignements étrangers aient, avec une extrême facilité, recruté leurs innombrables agents après les avoir déguisés en réfugiés politiques ?

Leur coupable activité était orientée par les précieuses et redoutables indiscretions de la presse française, cette presse à l'affût du secret militaire et qui en discutait publiquement pour le seul bénéfice des S.R. étrangers.

J'ai souvent dit que les journaux français - inconsciemment, j'en suis assuré - étaient les meilleurs agents des services étrangers, les meilleurs et d'ailleurs les moins chers.

Pour une centaine de francs par an - le prix d'un abonnement à " La France Militaire " - les états-majors étrangers recueillaient des précisions d'ordre militaire que le S.R. français ne parvenait à rassembler que contre de lourdes sommes et après de longs efforts. Bien mieux, cette documentation, abondante et pour ainsi dire gratuite, n'exigeait même pas de recoupement : elle était officielle.

Peut-on s'étonner que les agents de l'étranger aient, sans effort, brodé sur un canevas déjà très complet !

Accueillis chapeau bas à la frontière et narguant une police dont l'impuissance était proverbiale outre-Rhin, ces soldats de l'étranger mettaient au pillage le secret militaire, notre secret national mal surveillé et insuffisamment gardé. D'autant moins bien gardé que le Français, imprudemment confiant dans la loyauté de ceux qu'il avait la générosité d'accueillir, n'avait jamais eu la volonté de se défendre.

Aussi bien, les cambriolages devenaient inutiles. Pouvait-on vraiment s'en étonner ? Comment aurait-il pu en être autrement aussi longtemps que les états-majors, les corps, les services, ne disposaient - pour enfermer leurs secrets - que de mauvaises armoires en bois blanc barricadées, si on peut dire, de méchants cadenas achetés en série à " Uniprix ".

Je ne pouvais, hélas, pas ignorer l'infériorité de notre défense. Je savais trop bien que le S.R. français et les S.R. étrangers ne luttaient pas à armes égales. Pour avoir exercé, de 1932 à 1934, les fonctions de Chef de la Section allemande du S.R., je connaissais mieux que quiconque les invraisemblables difficultés auxquelles nous nous heurtions lorsque nous cherchions à apprendre, au delà du Rhin, ce qui était indispensable à notre état-major. Nous étions, au seuil de frontières imperméables, devant un système impénétrable; de l'autre côté, tout était difficile, tout était pratiquement impossible. Chez nous, au contraire, tout était possible, tout était tellement facile, que nous en avons tout de suite exprimé notre indignation. Cette indignation, un diptyque de faits, de chiffres comparés, l'illustrera avec plus d'éloquence.

S'est-on douté, par exemple, en France, que la main-d'oeuvre étrangère employée sur nos chantiers de fortifications ou dans nos usines travaillant pour la Défense Nationale, atteignait et dépassait, pour certains départements - je précise : la Meurthe-&-Moselle - la proportion de 45% ?

Sait-on que, de l'autre côté du Rhin, un Allemand 100%, Allemand, aryen pur sang, dont toute la famille habitait l'Allemagne, mais dont un parent proche avait émigré, se voyait refuser l'autorisation de travailler sur un chantier de fortifications ?

Voilà pour les travailleurs étrangers. Les oisifs, les chômeurs que nous entretenions à grands frais n'étaient pas moins redoutables.

S'est-on douté qu'il y avait à Paris, le 1er Juillet 1937, 16.987 Allemands ? Il y avait à Berlin, à

la même date, moins de 500 Français, et il était tout de même plus facile de - surveiller ces 500 Français, d'ailleurs parfaitement inoffensifs puisqu'ils appartenaient pour la plupart aux familles de notre Ambassade, que ces quelques 17.000 Allemands lâchés en liberté sur le trottoir parisien.

Puisqu'il est question d'Ambassade, sait-on que les sièges diplomatiques allemands n'utilisaient à l'étranger que du personnel allemand, 100% allemand et aryen pur sang. C'était logique et naturel.

Et dans les Ambassades et Consulats français ? dira-t-on. Sans doute le Français n'aimait pas s'expatrier. On pouvait cependant espérer que quelques postes de chauffeurs, huissiers, téléphonistes, concierges, étaient confiés à de bons Français; or, tous les postes d'employés subalternes étaient tenus par du personnel autochtone, qui ne pouvait pas ne pas être acheté.

Un exemple encore : l'annuaire des officiers de l'armée active, cette pièce maîtresse de la documentation sur une armée étrangère, était dans presque tous les pays du monde un document secret.

Le même document se vendait en France dans toutes les bonnes librairies.

Enfin, un dernier exemple, et celui-là le plus douloureux à n'en pas douter. Qu'on imagine un Français, assez lâche pour trahir sa Patrie ! Concrétisons : qu'un Français ait mis au pillage le coffre-fort du Général Chef d'E.M. Général de l'Armée française et qu'il en ait livré le contenu à un service de renseignements ennemi. A condition que ce Français ait été pris la main dans le sac, il risquait de lui en coûter au maximum cinq petites années de prison. Depuis 1934, la peine avait été portée à un maximum de vingt années; sans doute était-ce mieux ! Mais de l'autre côté du Rhin, c'était la MORT pour, simple suspicion d'espionnage et à une cadence d'ailleurs effrayant.

J'avais le devoir de rappeler cette situation en toute objectivité et sans aucun esprit de critique pour mieux faire comprendre les difficultés considérables auxquelles se heurtait, dans son activité, le S.R. français.

- II - LES CAUSES

Mais il ne suffisait pas de constater et de se lamenter. Il fallait d'abord déterminer les causes de la carence de services dont, en 1936, j'allais prendre la direction, les déterminer et les classer : elles étaient d'ordre matériel et d'ordre moral.

a)- Les causes d'ordre matériel -

Le contre-espionnage n'était pas organisé; ou plutôt il était organisé pour une période qui correspondait à l'inertie des services étrangers, la période de l'après-guerre. Que cette organisation léthargique, ou mieux cette inorganisation, ait vécu plus de quinze ans malgré la menace qui, chaque jour, s'affirmait, c'est bien ce qui paraît le plus surprenant.

- Jusqu'en 1936, le contre-espionnage qui dépendait en temps de paix du Ministère de l'Intérieur, était confié à des fonctionnaires de la Sûreté qui portaient le titre de Commissaires Spéciaux, chefs de secteur de contre-espionnage. On aurait pu imaginer, à l'énoncé de ce titre, que le contre-espionnage était pour le moins leur tâche essentielle. Or ces fonctionnaires - qui d'ailleurs ne chômaient pas - faisaient de tout, exactement de tout, sauf du contre-espionnage.

Ils étaient une sorte de " bonne à tout faire " à la " botte " des Préfets qui les employaient, plus que jamais d'ailleurs pendant cette période de troubles sociaux, à des fins de politique intérieure. De contre-espionnage ils ne s'occupaient, de leur propre aveu, que lorsqu'ils en avaient le temps, à leurs instants de loisir. Et comme ils étaient notés par les Préfets qui seuls réglait leur avancement, il était logique, il était humain surtout, qu'ils fassent passer en dernière urgence des questions qui, si elles ne sont pas spécifiquement militaires, sont en tout cas de Défense Nationale et n'atteignent qu' indirectement les intérêts départementaux. Sur les 136 commissaires spéciaux chefs de secteurs de contre-espionnage, une quinzaine au maximum, plus consciencieux ou mieux doués, s'intéressaient à ce qui ne leur paraissait être qu'une partie négligeable de leur mission.

- Ils étaient 136 à se partager le territoire de la métropole; ils régnaient donc chacun sur 1/136° de la France et c'est un domaine infiniment trop étroit pour des affaires d'espionnage qui, par définition, ont leur origine à l'étranger et qui s'enchevêtrent sur le territoire national. Il n'est pas rare qu'une piste découverte à TOULON, mène à BREST pour aboutir à LILLE. Enfin, puisque l'espionnage vise essentiellement le secret militaire, il eût été logique d'espérer une possibilité de collaboration de l'autorité civile et de l'autorité militaire : elle était à peu près inexistante. Certaine affaire retentissante, vieille de 40 ans et dont le spectre était périodiquement agité, paralysait dans l'Armée les meilleures volontés.

b)- Les causes d'ordre moral -

Et puis, il était d'autres causes et celles-là d'ordre moral. Si le rendement en matière de contre-espionnage était jusqu'en 1936 ridiculement dérisoire, c'est que l'apathie était généralisée à tous les échelons, l'apathie, cette morne veulerie qui envahit, qui intoxique les armées victorieuses au risque d'engourdir leur cerveau, de paralyser leurs muscles et de les rendre impuissantes : l'armée française, pillée jusque dans ses oeuvres vives, n'avait même plus le courage de se défendre.

L'intolérable faiblesse des juges militaires est un des signes les plus frappants de cette période de lâcheté : les accusés bénéficiaient d'une scandaleuse indulgence.

C'était aussi le fait de je ne sais quel scepticisme élégant et goguenard qui se refusait à prendre le danger au sérieux. En France, on ne voulait pas croire à l'espionnage. On ne voulait pas croire que l'espionnage est autre chose qu'un sujet de film facile ou de roman policier. On ne voulait pas croire que l'espionnage est une réalité tragique contre laquelle il faut lutter, il faut s'organiser pour lutter. On ne voulait pas croire que des Français, des militaires français trahissaient leur pays. Et cependant si on avait su le nombre grandissant de ceux qu'à partir de l'année 1936 nous avons fait arrêter et condamner, l'opinion aurait été profondément bouleversée et, avec nous, douloureusement émue.

Aussi bien, étions-nous tous d'accord, tous ceux qui comme moi se penchaient sur ce problème du contre-espionnage, pour affirmer : " Il faut que cela change ".

- III - LES REMEDES

Avoir défini les causes, c'était en même temps préciser les remèdes : dans l'ordre matériel, il fallait organiser, organiser pour POUVOIR. Et, dans l'ordre moral, il fallait VOULOIR; il n'était que de vouloir. On a souvent attribué nos succès au renforcement des effectifs. A la vérité, il fut infime. Et, d'ailleurs, il ne s'agissait pas tant d'augmenter le personnel d'un organisme

désuet. Ce qui importait, avant tout, c'était d'en changer l'esprit, c'était de transformer toutes les méthodes pour aboutir à une réorganisation totale.

a)- Les remèdes d'ordre matériel -

En plein accord avec le Ministre de l'Intérieur, nous avons estimé qu'il fallait assurer l'indépendance et la spécialisation des organismes de contre-espionnage et leur décentralisation en les jumelant avec les autorités militaires dont les attributions devraient être nettement précisées.

Tout en maintenant l'activité des commissaires spéciaux, le Ministère de l'Intérieur décida de créer des fonctionnaires - en nombre réduit d'ailleurs (10 commissaires, 20 inspecteurs) - dont le seul rôle était de traiter les questions de contre-espionnage. Pour les distinguer des commissaires spéciaux chefs de secteurs de contre-espionnage, ils portaient le titre de commissaires de la surveillance du Territoire. Indépendants des Préfets, ils relevaient directement d'un organisme central à Paris, le Contrôle Général de la Surveillance du Territoire.

En plein accord avec le Ministre de l'Intérieur, nous avons obtenu d'élargir leur horizon. Leur secteur, ou pour mieux dire leur " terrain de chasse ", correspondait à une ou à deux régions militaires. Et, pour affirmer cette liaison avec l'autorité militaire, nous les avons, toujours en plein accord avec le Ministère de l'Intérieur, placés immédiatement à côté du Général commandant la Région. Ainsi avons-nous, pour reprendre le terme militaire, " jumelé les postes de commandement " .

Enfin, parce que nous étions dans la situation d'un homme rempli de bonne volonté qui, devant cent leviers de commande, n'a que deux bras pour les manipuler, nous avons demandé aux Généraux Commandants de Région Militaire une collaboration plus active. Auprès d'eux, nous avons placé un organisme qui devait prendre tout son développement en temps de guerre, le "B.C.R." (Bureau de Centralisation des Renseignements) qui, dans chaque corps ou service, avait ses antennes, les officiers de contre-espionnage. Leur rôle était sans doute de recueillir les renseignements de contre-espionnage de leurs unités, et d'assurer, en liaison avec la S.N., la protection des points sensibles. Ils étaient enfin - c'était une réforme capitale - chargés d'assurer, sous la haute direction des Généraux commandants les Régions, l'instruction des troupes et des services en matière de contre-espionnage.

Et, puisque nous avons augmenté le nombre des rouages de ce nouvel organisme, il était nécessaire, pour éviter les chocs, les heurts, les frictions, de préciser les attributions respectives de chacun. Dès 1937, des textes approuvés par les divers Ministères, consacraient les réformes essentielles.

Le Ministère de l'Intérieur décrétait la spécialisation et le jumelage avec les Services de la Défense Nationale. L'Etat-Major de l'Armée définissait ses attributions, et réglementait l'instruction en matière de contre-espionnage.

Le 10 Février 1939, un texte interministériel soudait l'ensemble et en prolongeait, dans le cadre des lois, l'action pour le temps de guerre. Enfin, - ce n'était pas le moindre succès après deux ans de lutte - il attribuait officiellement à S.C.R. la direction unique des services du contre-espionnage de tous les Ministères de la Défense Nationale.

La réorganisation, désormais effective et consacrée par des textes législatifs n'aurait pas pleinement atteint son but, si un effort n'avait pas été parallèlement consenti sur le plan de la répression. Pour couronner l'ensemble de l'édifice, le décret-loi de Juin 1938 punissait de la peine capitale le crime d'espionnage.

Ainsi, en moins de deux années, avait été forgé, grâce à un labeur incessant, l'outil indispensable aux services du contre-espionnage.

b)- Les remèdes d'ordre moral -

Une organisation théoriquement, schématiquement parfaite, n'a de valeur que si elle est " animée ", au sens étymologique du mot, c'est-à-dire si elle est parcourue d'un souffle de vie puissant.

L'articulation des services du contre-espionnage, si harmonieuse qu'elle fût, ne pouvait raisonnablement jouer que si une entente absolue, une commune volonté de réalisation en soudait tous les organes.

Dans d'autres pays, il suffisait au Chef du contre-espionnage d'appuyer sur un bouton : tous les habitants d'un village étaient immédiatement arrêtés, et vingt ou trente d'entre eux, sur un ordre verbal, passés par les armes. Je ne souhaitais pas un pouvoir aussi absolu. Dieu merci ! la France s'honorera toujours d'avoir su rester un pays de liberté.

Mais il faut bien comprendre que le Ministère de la Guerre, qui était le plus directement visé par l'espionnage étranger, n'avait pas le pouvoir de donner un ordre. A une hiérarchie impossible, il était donc nécessaire de substituer la liaison, et non pas la liaison par papier, qui est une liaison sans valeur, une liaison sans chaleur, une liaison morte, mais la liaison d'homme à homme, une liaison vivante, la liaison des coeurs, avec tous ses bénéfices.

Ce que nous voulions, c'était, en parfait accord avec les Services civils, déclarer la guerre à l'apathie, à l'inertie, à la veulerie, qui ruinaient nos efforts. Nous étions contre les impuissants, contre les timorés, contre ceux qui de désespoir levaient les bras au ciel, contre ceux qu'Aristote appelait " les malheureux sur la route des : hélas ". Nous étions, nous, pour ceux qui veulent, pour ceux qui croient. Il était temps que, dans tous les services du contre-espionnage, le fonctionnaire, si ponctuel qu'il fut, cédât enfin la place à un chasseur, un chasseur passionné de son métier, qui avait le devoir d'être à l'affût de jour et de nuit, un chasseur qui avait dans son métier la foi qui soulève les montagnes, un chasseur mettant au service d'une volonté froide une lucide intelligence et dont la qualité essentielle devait être l'enthousiasme.

C'est dans cet esprit que nous avons essayé de réorganiser les Services du Contre-espionnage français. C'est dans cet esprit que nous avons demandé la collaboration de tous ceux, et ils étaient innombrables, qui pouvaient nous aider, de tous ceux qui, avec nous, pensaient que l'espionnage est la plus honteuse des trahisons et le plus grand crime contre la Patrie.

- IV - LES RESULTATS

La réorganisation du contre-espionnage a valu aux services français d'indiscutables résultats. Ils sont matérialisés par des chiffres et des graphiques. Ils ont été officiellement reconnus par le Ministre de la Défense Nationale ainsi que par le Général commandant en Chef, avoués par le S.R. allemand, et l'Intelligence Service a demandé, en termes émouvants, à s'inspirer des méthodes que nous avons expérimentées.

Le rendement des services français était d'autant plus remarquable qu'ils disposaient d'un personnel réduit et de fonds insignifiants.

Toutes les demandes de renforcement des moyens ont toujours abouti à un constant refus. Elles n'étaient cependant que trop justifiées : l'épuration indispensable a exigé un effort

inlassable qui trop souvent a été contrarié par ceux qui ne voulaient pas se rendre à l'évidence. Une campagne de conférences et de propagande par affiches, entreprise sans moyens financiers, avait invité l'Armée à une véritable croisade contre l'espionnage. Mais, malgré les succès qu'elle enregistra, elle ne réussit ni à convaincre ceux qui ne voulaient pas croire, ni à briser l'hostilité manifeste de certains Ministères.

En particulier, le Ministère des Affaires Etrangères - qui avait sans doute d'autres soucis - s'affirma l'irréductible adversaire de toutes les mesures indispensables qui auraient permis l'assainissement du pays.

Malgré les demandes qui avaient été formulées dès la fin de 1936 pour que le personnel fut remplacé, dans tous les Consulats et Ambassades, par des Français; malgré les ordres envoyés en 1938 par la présidence du Conseil, l'opération de nettoyage n'était pas encore commencée lorsque j'ai eu la bonne fortune de prouver, à temps, que les codes les plus secrets avaient été livrés aux services adverses.

Les expulsions d'indésirables n'étaient pas exécutées et les naturalisations injustifiées se multipliaient contre le gré de mes services.

L'invasion de la France par des " touristes " suspects, à qui était souvent délivré frauduleusement un passeport diplomatique, était tolérée, malgré les pressantes recommandations des Ministères de l'Intérieur et de la Guerre.

Les arrestations d'étrangers étaient régulièrement critiquées ou plus simplement interdites.

Enfin l'activité d'espionnage (ou nuisible aux intérêts de la Défense Nationale) des Ambassades et des Consulats étrangers était vainement signalée au Quai d'Orsay.

Il eut fallu réagir par des mesures de rétorsion que le Ministère des Affaires Etrangères se refusait à envisager.

Au contraire, le Ministère de l'Intérieur a mené loyalement avec les services de la Défense Nationale une lutte sans merci aux agents de l'étranger. Il a, sur notre demande, renforcé les commissariats de surveillance du territoire et les relations les plus cordiales ont assuré la meilleure collaboration de ses fonctionnaires et de mes officiers. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que si, directement visés par la redoutable menace de l'espionnage étranger, nous avons l'ambition d'animer la lutte, la responsabilité en appartenait au Ministère de l'Intérieur jusqu'à la mobilisation et nous lui en laissons volontiers le bénéfice moral. C'est dans cet esprit que M. DALADIER écrivait, sur notre demande, à son collègue de l'Intérieur, le 19 Août 1937 la lettre ci-après :

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
ET DE LA GUERRE REPUBLIQUE FRANCAISE
Etat-Major de l'Armée

2° Bureau Paris , le 19 août 1937
Section de Centralisation
des Renseignements
N° 5544 2 - S.C.R.

B.M.A.

Le MINISTRE de la DEFENSE NATIONALE et de la GUERRE

à

Monsieur le MINISTRE de l'INTERIEUR

- Cabinet -

L'Etat-Major de l'Armée a fait établir par son service de Renseignements le bilan des résultats obtenus par la Sûreté Nationale, dans le domaine du contre-espionnage au cours du Premier semestre 1937.

Le nombre des arrestations opérées pour infraction à la Loi du 26 Janvier 1934, est sans précédent et dépasse toute attente. En particulier, l'offensive prise par la Sûreté Nationale, en collaboration avec la Section de contre-espionnage du Service des Renseignements contre les entreprises des services Allemands en France, a porté un coup sensible à ces derniers : elle a permis de les démasquer, de les situer et d'éliminer leurs principaux agents.

Ces brillants résultats sont dus par dessus tout au magnifique allant, à la science et au dévouement apportés par les fonctionnaires du Contrôle Général de la Surveillance du Territoire sous la haute direction de Monsieur CASTAING, à la poursuite d'un des buts essentiels de la Défense Nationale.

Ils ont été rendus possibles par l'opportune réorganisation des services de contre-espionnage et par l'adaptation résolue de méthodes de travail nouvelles à l'audace croissante et aux procédés modernisés des Services Etrangers.

Il m'est particulièrement agréable de porter à votre connaissance l'extrême satisfaction que ces constatations m'ont procurée, et je vous serais reconnaissant de bien vouloir en transmettre l'expression très vive aux fonctionnaires de la Sûreté Nationale collaborant avec les Services spéciaux de mon Département.

Signé : DALADIER

C'est en temps de guerre que sont nées les véritables difficultés : elles dépassaient à la vérité le cadre de nos attributions puisqu'elles atteignaient directement, en la diminuant, l'autorité des Généraux commandant de Région qui étaient privés, par la volonté du Gouvernement, d'une partie de leurs moyens. Leur collaboration a été généralement difficile avec les Préfets, qui, maîtres en temps de paix de leur département, n'estimaient pas nécessaire de se dépouiller de leurs pouvoirs de police comme le voulait la Loi de 1849. " L'assouplissement " de l'état de siège prescrit par le Gouvernement a entravé l'action des Commandants de Région, qui paraissent avoir, dès le début d'une guerre sans opérations, été soupçonnés d'abuser de leur toute puissance conférée par la Loi.

Il ne faut pas oublier non plus que la lutte contre les agissements du parti communiste, dans l'Armée et même en temps de guerre, n'appartenait plus, depuis 1934, aux services du contre-espionnage de l'Etat-Major de l'Armée. Seul le Cabinet du Ministre était qualifié pour en traiter avec le Ministère de l'Intérieur.

Aussi bien, si le territoire national avait été, à la veille de la guerre, soigneusement expurgé, il n'est pas douteux que les services allemands, italiens et russes purent " injecter " de nouveaux

agents dès les premiers jours de la mobilisation A plusieurs reprises, j'ai protesté contre ces facilités qui leur étaient maintenues et que justifiait, aux yeux des autorités civiles, la forme inattendue de la guerre. Néanmoins, la lutte contre leurs agissements a été fructueuse et les arrestations si nombreuses en 1940 que les entreprises de l'espionnage et du sabotage ont été beaucoup plus limitées que pendant la guerre de 1914-1918.

On a beaucoup parlé, il est vrai, au cours des opérations, de l'intense activité d'une "cinquième colonne". A la vérité, parachutistes et cinquième colonne en France n'ont été qu'une des armes les plus utiles de la propagande allemande. Ainsi pendant les huit premiers mois de la guerre, on a fait croire en France- que le "traître de Stuttgart" était si bien renseigné qu'il annonçait aux auditeurs les détails les plus précis de leur vie quotidienne. Cette psychose collective devenait inquiétante au point que le Service a dû élever une protestation auprès du Cabinet du Ministre.

La propagande allemande qui s'attaquait au moral ne réussissait que trop bien à faire douter les Français d'eux-mêmes. Son succès indéniable n'était possible dans un pays de froide raison, la patrie de Descartes et de Pascal, que parce que vingt années d'après guerre avaient dangereusement désaxé les esprits. Il avait été soigneusement préparé par l'effritement quotidien du moral que des publications de toute nature, des conférences, des mots d'ordre, avaient systématiquement entretenu.

Si l'espionnage avait des objectifs précis, la propagande étrangère, infiniment perfide, n'avait pas moins bien défini ses buts. Petite cousine de l'espionnage, elle a été aidée, dans son action sournoise, par certains Français, trop nombreux hélas ! dont le snobisme exigeait qu'ils fussent plus internationaux que patriotes. Mal armés pour une lutte contre ce mal redoutable qui était en marge de leur activité, mes services ont établi et transmis les dossiers édifiants de certains agents français de cette propagande criminelle, ceux-là mêmes qui furent jugés pour trahison après 1945 et que nous avons démasqués avant la guerre. Mais notre cri d'alarme avait été mal entendu ! Trop de personnages puissants risquaient alors d'être compromis et, dans une société où il était de bon ton de flirter avec tout ce qui n'était pas Français pur sang, il était malaisé d'apporter la preuve de leurs agissements intéressés. La décomposition du moral français, hâtée par la propagande étrangère, à la veille de la guerre, a été une des causes essentielles de la défaite.

Dans un climat aussi peu favorable, la lutte contre la trahison ne pouvait qu'être difficile : la France, pendant de trop longues années, avait été un véritable laboratoire d'espionnage. Il n'était cependant que de vouloir : à la veille du conflit la réorganisation du contre-espionnage avait rendu le Pays plus sain et plus propre. A l'armistice, les Allemands - cependant tout puissants - ne parvinrent pas à briser l'outil que nous avons forgé : souple et solide, entre les mains d'une équipe merveilleusement dynamique, il devait être assez adroitement manié pour que, malgré tant de difficultés, une lutte impitoyable soit victorieusement poursuivie contre tous les agissements de l'ennemi jusqu'au moment tant attendu où sera libéré notre " clair pays de France " .

Hommage au Colonel René Tramier (1894-1945)

Category: 2ème Guerre Mondiale (1939-1945), Europe de l'Ouest, Extraits de bulletin, Hommages et discours, Renseignement, Services allemands
29 octobre 2021

A la mémoire du Colonel d'Artillerie René TRAMIER...

Mon destin a croisé celui du Colonel Tramier. Commandant la Subdivision Militaire d'Annecy, rue de l'Intendance, en janvier 1944, où après diverses péripéties, sous couvert d'un emploi de planton, j'attendais avec son accord le moment opportun de rejoindre le maquis des Glières, alors en cours de structuration.

Ce projet devait être irrémédiablement compromis le 28 janvier 1944.

A cette date, le bâtiment de la Subdivision Militaire était inopinément investi, à l'aube, par la Wehrmacht, occupante de la caserne du 27e BCA voisine du bâtiment de l'Intendance.

Je fus moi-même arrêté ce jour-là sous l'inculpation d'attentat contre les troupes d'occupation. Le Colonel Tramier fut arrêté le 7 février 1944 par la Gestapo.

C'est grâce à son intervention que je dois d'avoir eu la vie sauve. Lui-même est mort en déportation.

C'est à sa mémoire que je souhaite rendre hommage en retraçant sa carrière militaire que j'ai pu reconstituer grâce au Service Historique de l'Armée de terre.

*R.G. GRIVEL-DELILLAZ
Membre de l'ASSDN*

Biographie

Né le 22 janvier 1894 à Briançon, René, Emile, Victor Tramier s'engage le 12 avril 1912 pour trois ans, au titre du 48e Régiment d'Artillerie de Campagne.

C'est avec son Régiment qu'il prend part à la guerre contre l'Allemagne, qui est déclarée le 4 août 1914.

Il était alors Maréchal des Logis.

Engagé sur tous les fronts, il y fait la preuve des plus belles qualités " de courage et d'énergie ", qualités qui lui valurent sa nomination au grade de SousLieutenant le 3 février 1917, ainsi que trois citations, en 1915, 1916 et 1918

Voici le texte de la dernière de ces citations, datée du 15 juillet 1918

" Excellent officier, modèle de bravoure et de calme. Dans la nuit du 14 au 15 juillet 1918, sa

batterie étant violemment bombardée, a su, par son attitude et son courage, maintenir tout son personnel aux postes de combat, assurant ainsi la continuité parfaite du tir “.

Nommé Lieutenant le 3 février 1919, il est affecté à cette date au 32e RA, puis, détaché comme instructeur à l'École d'Application de l'Artillerie, du 7 octobre 1923 au 2 octobre 1926, date à laquelle il est muté au 19e RAD.

Nommé Capitaine le 25 septembre 1927, il est promu Chef d'Escadron le 24 mars 1936 et affecté au 93e RA.

Le 2 septembre 1939 (à la veille de la déclaration de guerre), il prend le commandement du Se groupe du 293e RAM.

Le 9 octobre 1939, il est mis à la disposition du Général, commandant l'Inspection Générale de l'Artillerie, pour assurer les cours d'artillerie au camp de Mailly.

Le 14 février 1940, il rejoint le 10e RAL. Affecté dans un premier temps au 10e groupe, il prend le commandement du Régiment le 14 mars 1940.

Le texte de la citation à l'ordre de l'Armée en date du 9 juin 1941, signée par le Général Huntziger, Commandant en Chef des Forces Terrestres, Secrétaire d'État à la Guerre, rend témoignage du comportement exemplaire du Chef d'Escadron René Tramier, à la tête de son Régiment jusqu'au 25 juin 1940, date de la signature de l'Armistice

” Officier supérieur, courageux et énergique. A obtenu de son régiment un rendement remarquable dans la région des boucles de l'Escaut en mai 1940, puis sur la Somme et sur la Nonette en juin. S'est dépensé en particulier sans compter, au cours de la bataille de la Somme, contribuant largement, grâce à l'esprit de sacrifice de son 2e groupe, à arrêter pendant 48 heures la progression de l'ennemi, lui détruisant de nombreux engins blindés. Pris sous le feu de l'aviation de bombardement et encerclé par des chars ennemis, dans son poste de commandement de Fresnay-les-Roye, pendant toute la journée du 5 juin, a continué à diriger par radio, avec maîtrise, l'action de ses groupes, ne se repliant que sur ordre, au cours de la nuit du 5 au 6 juin. Engagé à nouveau à plusieurs reprises, pendant la retraite, dans des circonstances périlleuses, a parfaitement rempli les missions qui lui étaient confiées. A réussi à ramener au complet le matériel de deux de ses groupes “.

Il était titulaire de la Croix de Guerre depuis le 29 juin 1940.

Le 10 juin 1940, il est affecté à l'État-major du département de la Corrèze, à Brive.

Le 15 novembre 1940, l'Armée d'Armistice est créée, ” forte en métropole de 350 000 hommes dont 12 640 artilleurs servant presque uniquement le canon de 75, modèle 1897 ” (source Henri Amouroux, dans son ouvrage La grande histoire des Français sous l'Occupation).

Promu au grade de Lieutenant-Colonel le 2 avril 1941, René Tramier est affecté au 24e RA à Tarbes.

Rayé des contrôles du Régiment le 2 juin 1941, il bénéficie d'une permission renouvelable du 1er décembre 1942 au 28 février 1943.

Placé en congé d'armistice à la date du 1er mars 1943, il est promu au grade de Colonel le 28 septembre 1943.

Rappelé à l'activité le 1er octobre 1943, il est nommé au commandement de la Subdivision Militaire d'Annecy.

C'est dans ce poste qu'il est arrêté, ainsi que son Chef d'État-major, le Commandant Pierre Rolandey, le 28 janvier 1944, lors de leur prise de service, dans les locaux de la Subdivision Militaire, rue de l'Intendance.

Tous deux sont relâchés, sous la condition d'avoir à se présenter au siège de la Gestapo annécienne le 7 février 1944. C'est à cette date qu'ils furent mis en état d'arrestation.

Dès lors, leur destin était définitivement scellé.

Ce fut en effet, pour eux, le Fort Montluc à Lyon, la prison de Fresnes, les camps de Buchenwald, Dora et Ellrich (le bagne des bagnes), où mourut le Colonel Tramier le 7 janvier 1945.

Quant au Commandant Rolandey, il fait partie d'un convoi qui, devant l'avance des armées alliées, évacue les malades du camp d'Ellrich, à destination du camp de Nordhausen.

On apprendra, lors du procès de Nuremberg, que les " SS " avaient achevé, avant d'arriver au camp de Nordhausen, les déportés du convoi les plus faibles.

On pense que c'est ainsi qu'est mort Pierre Rolandey, dysentérique, parvenu au bout de ses forces, le 5 mars 1945.

J'ai su par la suite, par son fils, que le Commandant Rolandey était membre d'un réseau de renseignements de l'AS (le réseau Bruno-Kléber) et qu'il avait été victime d'une dénonciation, ce qui avait motivé l'intervention des troupes allemandes, le 28 janvier 1944.

Je suppose que le Colonel Tramier, qui était son supérieur hiérarchique, n'était pas sans connaître les activités de son subordonné, activités auxquelles sans doute lui-même était mêlé, comme d'ailleurs l'ensemble du personnel de la Subdivision, ce qui, aux yeux des Allemands, étant amplement justifié pour motiver également son arrestation.

Tel fut le destin du Colonel d'Artillerie René Tramier, engagé pour trois ans, en 1912, à l'âge de 18 ans au 48e RAC, héros des deux derniers conflits mondiaux, qui ont ensanglanté le XXe siècle. Colonel en 1943, il meurt en déportation le 7 janvier 1945, à l'âge de 51 ans.

Titulaire des Croix de Guerre 14/18 et 39/45, il avait été fait Chevalier de la Légion d'honneur le 29 décembre 1932 et promu au grade d'Officier, le 15 mai 1944.

Le Contre espionage français et l' Abwehr dans les pays neutres-bulletin n46-1965

Category: Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Services allemands
29 octobre 2021

Nos services avaient constaté, dès le début de 1938, une recrudescence de l'activité des espions allemands en France, tant par les aveux détaillés des agents ennemis arrêtés que par nos propres agents de pénétration en contact étroit avec le SR allemand du Nord et du Sud. Nous étions ainsi au courant des préoccupations du gouvernement et du haut commandement allemand. L'adversaire voulait savoir quelle serait la réaction du gouvernement français en face des projets successifs d'expansion territoriale allemande (le nouveau « Drang nach Osten »), l'état de l'aviation militaire, de l'arme blindée française et l'ordre de bataille des troupes derrière la ligne Maginot après le rappel des réservistes (suppression des permissions et mobilisation partielle ou totale).

Fin 1938, après l'affaire des Sudètes et avant l'occupation totale de la Tchécoslovaquie en mars 1939, les questions-mires du SR allemand se firent encore plus pressants dans ces domaines.

1940-1942 : Réseaux militaires clandestins et Bureaux des Menées Antinationales

Category: 1940-1944 : Résistances en France,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Colonel Paul Paillole,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Louis Rivet,Henri Frenay,L'action des services avant et après 1942,Les rapports avec les autres réseaux,Lieutenant Colonel Perruche,Où étaient les agents des Services spéciaux avant 1942 ?,Place des Services spéciaux dans la résistance de l'armée (ORA...),Pourquoi la résistance des Services spéciaux est-elle si mal connue ?,Quand a débuté la résistance des SR ?,Quels rapports des SR avec Vichy ?,Renseignement,Services allemands,Source MAD
29 octobre 2021

CETTE SACRÉE VÉRITÉ...

Soucieux de dissiper bien des malentendus, des confusions et des jugements sommaires, hâtifs et souvent partiels formulés à propos de l'action clandestine menée par les services spéciaux militaires de juin 1940 à la fin de l'année 1942, le Colonel Paillole nous livre ici le témoignage vivant de cette époque si contrastée, si controversée aussi et fait sortir de la nébuleuse des premières années de la résistance, le rôle joué par ses camarades et le sacrifice de nombre d'entre eux.

C'est encore et toujours la présentation inexacte, incomplète de l'opposition des militaires à l'oppression nazie de 1940 à 1942 qui m'incite à revenir sur un sujet que j'ai maintes fois traité. Je supporte mal l'image confuse qui est donnée de leur résistance et l'exploitation malveillante qui en résulte. Nous avons, moi le premier, notre part de responsabilité dans cet état de fait: trop de timidité, d'humilité, mais aussi et surtout, en face des exigences de l'HISTOIRE, une conception étriquée du devoir de réserve, pas toujours exempte de suffisance. Je serais satisfait si l'exposé qui va suivre limité au travail de nos réseaux clandestins et des Bureaux Menées Antinationales (B.M.A.) permettait une vue plus claire, une compréhension plus complète et juste de leurs rôles et actions respectives.

Les militaires dans la résistance de 1940 à 1942 N'en déplaise aux irréductibles détracteurs de l'armée et à leurs complices médiatiques, il est désormais établi que les premiers actes de résistance à l'occupant, fin 1940, sont pour la plupart d'initiatives militaires.

On peut les classer schématiquement en trois groupes: - L'opposition à l'ennemi mais aussi au pouvoir de Vichy. La plus salubre pour la FRANCE fut celle du Général de Gaulle. Elle reste dans l'HISTOIRE, le symbole du patriotisme et de l'honneur. Il y en eut d'autres diversement développées, la plus marquante étant celle de mon ancien de Saint-Cyr et ami Henri Frenay.

- Les réseaux clandestins issus du 5e Bureau de l'E.M.A.. Ils vont poursuivre leurs missions de recherche et de contre-espionnage contre l'Axe en marge des autorités vichysoises.

- La résistance de l'armée de l'armistice orientée par les premiers chefs, Weygand, Frère, Verneau, du Vigier, Baril, etc.. dans un esprit de revanche et la préparation en secret d'une participation aux opérations alliées de libération. Ainsi naquirent dans les zones libres (métropole et A.F.N.) des institutions plus ou moins confidentielles et éphémères : camouflage du matériel (C.D.M.), mobilisation clandestine, section secrète du 2e Bureau de l'E.M.A. et Bureau des Menées Antinationales (B.M.A.). Je n'oublie pas les tribunaux militaires qui surent réprimer de 1940 à 1942 les entreprises des services spéciaux de l'Axe et de leurs auxiliaires.

Naissance et caractéristiques des réseaux militaires clandestins

Le 26 juin 1940 à 18 heures, le Colonel Rivet et les cadres du 5e Bureau de l'E.M.A. dissous, font le serment à Bon Rencontre (près d'Agen) de poursuivre en secret leur contrat. Le même jour à Brax (près de Toulouse) le personnel de ce 5e Bureau fait le même serment en présence du Colonel Malraison, adjoint du Colonel Rivet. Le 27 juin 1940, nous tirons les premières conséquences de cette résolution:

1 - La poursuite de la lutte est en opposition aux clauses de l'armistice. Elle exigera une organisation et des actions secrètes, hors des institutions officielles. Elles seront indépendantes d'elles.

2 - Secret et sécurité imposent un cloisonnement rigoureux entre nos spécialistes: renseignement proprement dit, contre-espionnage, sécurité. C'est l'éclatement de nos services centralisés d'origine dans le 2e Bureau (S.R. - S.C.R.) et le 5e Bureau. C'est l'obligation de créer des réseaux indépendants.

3 - Des cadres volontaires de ces réseaux d'active ou de réserve, seront en dehors de l'armée, en congé d'armistice ou bénéficiaires de contrats spéciaux ménageant leur avenir.

4 - Les moyens financiers et matériels de l'ex 5e Bureau seront répartis entre les réseaux. La réserve de fonds secrets est importante et suffira largement aux besoins immédiats de l'ensemble clandestin.

5 - Chaque chef de réseau reprendra contact avec son homologue de l'I.S. La liaison centrale radio avec Londres sera rétablie au sud de Royat.

6 - Des contacts et des accords seront pris avec l'ambassade des États-Unis à Vichy et la légation du Canada, pour assurer la transmission aux alliés des informations recueillies par nos réseaux. Des liaisons seront établies par chaque réseau avec les représentants alliés en pays neutres: Berne, Madrid et Lisbonne.

Ainsi vont naître en juillet 1940 nos réseaux clandestins, homologués à la libération et à partir de cette date dans les Forces Françaises Combattantes (F.F.C.). KLÉBER : Lieutenant-Colonel Perruche - P.C. à Vichy et Royat sous la couverture d'un " Office du Retour à la Terre ".

SSM/F/TR : Commandant Paillole - P.C. à Marseille, boulevard de la Plage sous la couverture de " l'Entreprise des Travaux Ruraux ". (T.R. : appellation initiale du réseau).

S.R. Air: Colonel Ronin - P.C. à Cusset avec radio spécifique avec l'I.S. à Londres.

Naissance et caractéristiques des B.M.A.

L'organisation clandestine se substitue de la sorte à la défunte institution officielle de défense. Son caractère révolutionnaire ne nous échappe pas plus que ses conséquences et ses risques. Dès lors, nos réflexions se portent sur le devenir de l'armée et ce que nous devrions en attendre. La création d'une armée de l'armistice est dans l'air. Rivet qui a vécu l'occupation de l'Allemagne au lendemain du traité de Versailles, a suivi, pas à pas la création de la Reichswehr et la naissance de l'Abwehr.

Soutenu par Weygand, il va plaider pour une institution analogue au sein de l'armée de l'armistice. C'est la création d'un organisme de défense contre le communisme, l'espionnage, le sabotage et plus généralement contre "les Menées Antinationales ". Il en revendique la responsabilité, convaincu que nos réseaux clandestins y trouveront les appuis matériels et moraux dont ils auront besoin. Après deux mois de négociations, sa suggestion est entendue le 25 août 1940, la commission d'armistice de Wiesbaden autorise la création du " Service des Menées Antinationales ". Dans chaque Division Militaire Territoriale (en zone libre et en Afrique) seront installés des Bureaux des Menées Antinationales (B.M.A.).

Pour répondre au mieux aux motivations qui nous ont inspirés, cette institution nouvelle doit résoudre avant tout un problème de recrutement et d'encadrement. Rivet et d'Alès vont s'y employer pendant tout le mois de septembre 1940 en piochant dans les ressourcés des B.C.R. dissous en juin 1940.

Au Colonel d'Alès, technicien confirmé, va échoir la direction effective des B.M.A. Il prendra comme adjoint un officier de haute qualité, le Lieutenant-Colonel Bonoteaux. Déporté, Bonoteaux mourra à Dachau dans les bras d'Edmond Michelet. Le Colonel Rivet, placé " en

disponibilité fictive " (sic) veillera sur l'ensemble officiel et clandestin. Le 1er octobre 1940, le dispositif d'action et de défense est en place et opérationnel. L'appareil défensif en marche de 1940 à 1942

Il était temps.

Depuis juillet 1940, le réseau T.R. clandestin de contre-espionnage que je dirige, a pris vigueur et réactivé la plupart de ses agents infiltrés dans l'Abwehr. Les informations recueillies s'accumulent. Elles sont de deux sortes:

1 - Les informations d'ordre général sur la constitution, les missions, les moyens des services spéciaux ennemis, notamment ceux installés dans notre pays occupé. Leur exploitation fera l'objet de synthèses dont les données seront expédiées en lieu sûr à Alger. Les renseignements susceptibles d'intéresser les alliés (par exemple les directives de recherches données à l'Abwehr par l'O.K.N. car elles traduisent les intentions de Hitler) leur seront transmis.

2 - Les informations d'ordre particulier concernant la France et son Empire. En ce début d'octobre 1940, elles sont alarmantes. Elles prouvent la volonté de l'ennemi de s'opposer brutalement à toutes formes de résistance, d'imposer sa propagande, de s'infiltrer largement en zone libre, dans l'Empire et surtout en A.F.N. Aux moyens spécifiques de l'ennemi: l'Abwehr, Geheimfeldpolizei, S.D., O.V.R.A., S.I.M., etc... s'ajoutent les complicités de mauvais français de tous bords.

Une action défensive, disposant de moyens répressifs de fortune, mais surtout officiels, est urgente. Il faut que les Français comprennent que l'occupant demeure l'ennemi, que travailler avec ou pour lui, c'est toujours trahir au sens de la loi sur l'espionnage, en vigueur dans les zones non occupées où la France demeure encore souveraine.

La répression officielle c'est l'affaire de la Police, de la Surveillance du Territoire et des Tribunaux militaires maintenus dans chaque Division Militaire Territoriale de l'armée de l'armistice en zone libre et en A.F.N.

Le réseau T.R. sera le pourvoyeur principal de cet appareil répressif, sous la couverture des B.M.A. à qui il appartiendra de le mettre en oeuvre sans révéler notre existence et nos sources.

Mission difficile pour ces B.M.A. car ils doivent protéger nos moyens et nos actions, animer des services officiels sous l'œil inquisiteur de l'occupant et la défiance d'autorités vichyssoises de plus en plus acquises à la politique de collaboration. Mission ambiguë, car les B.M.A. seront parfois saisis d'initiatives contraires à cette politique et devront, plus ou moins adroitement, en minimiser les conséquences. Il y aura des bavures.

Il y aura surtout une œuvre fondamentale de couverture de nos réseaux clandestins. L'ennemi ne s'y trompera pas et le " fusible " B.M.A. sautera en août 1942. D'Alès sera limogé sans ménagement. La plupart des chefs de B.M.A. seront poursuivis, arrêtés, déportés... Bonoteaux, Delmas, Roger, Proton, Heliot, Denaenne mourront dans les camps nazis Blattes, Jonglez de Ligne, de Bonneval (futur aide de camp du Général de Gaulle) en reviendront meurtris. J'en passe et m'en excuse, car de tels sacrifices consentis en toute connaissance de cause méritent mieux que l'indifférence, le sarcasme ou l'oubli.

T.R. - B.M.A. - Surveillance du Territoire - Justice militaire Pour conclure cet exposé, quelques cas concrets devraient aider à la compréhension du fonctionnement de cet appareil de défense. Au-delà de notre action secrète, nous avons voulu de 1940 à 1942 associer au maximum les forces encore vives de notre nation à notre lutte contre l'occupant. Pour si paradoxal que cela puisse apparaître à certains, nous pouvons nous enorgueillir de l'avoir tenté et souvent réussi. Ce qui suit tend à le démontrer.

Juillet 1940: Une commission d'armistice allemande s'installe à l'Hôtel du Roi René à Aix-en-Provence. Les écoutes installées par notre poste clandestin de Marseille (T.R. 115) révèlent la présence en son sein de membres de l'Abwehr soucieux de l'état d'esprit des militaires, des populations, de l'activité de la flotte, des camouflages d'armes, etc... C'est un jeu d'introduire dans cette commission plusieurs agents de pénétration.

En septembre 1940, T.R. 115 découvre qu'un couple d'origine allemande, réfugié israélite en France depuis 1938, a offert ses services aux nazis. Son activité est intense. Elle menace les entreprises clandestines de camouflage d'armes ainsi que certaines filières d'évasion par voies maritimes ou terrestres.

En décembre 1940, je décide d'y mettre fin. T.R. 115 s'en ouvre confidentiellement au commandant Jonglez de Ligne, chef du Bureau M.A. de la XV^e Division Territoriale de Marseille. La surveillance du territoire est alertée. Herbert S. et Hélène G. sont arrêtés. Devant l'abondance des informations sur leurs activités, ils se résignent aux aveux non sans arrogance et la menace d'en appeler aux vainqueurs, leurs employeurs. Devant le "bruit" que cette affaire d'espionnage (la première depuis l'armistice) pourrait susciter en métropole, le Colonel d'Alès, patron des B.M.A. obtient de la Justice militaire que le couple soit discrètement transféré en A.F.N. Six mois plus tard le Tribunal militaire d'Oran condamne l'homme à mort et la femme à la prison sans qu'en aucune circonstance le réseau T.R. ait été mis en cause.

Septembre 1940: Un soldat britannique, Harold C., fait prisonnier en juin 1940, s'évade et se réfugie à Lille. En accord avec nos agents T.R., il organise au profit de l'I.S. un embryon de réseau de renseignements et surtout une chaîne d'évasion.

Nous établissons un relais à Paris avec l'aide du réseau Kléber et faisons aboutir cette chaîne à Marseille chez le correspondant de l'I.S., le Capitaine Garrow en rapport avec notre poste T.R. 115.

Imprudent et trop dispersé, C. est repéré par l'Abwehr et arrêté en mars 1941. Pour échapper à la répression, il accepte de poursuivre son activité sous le contrôle de l'ennemi. Ignorant de ce retournement, nos agents ne peuvent que constater les dégâts dans les réseaux de l'I.S. et en rechercher l'origine. Plusieurs indices font porter les soupçons sur C.

Le sentant brûlé dans le Nord, l'Abwehr décide de le transférer dans la région parisienne où, sous le nom de D., il devra pénétrer l'un des premiers et remarquable réseaux de résistance: "Le Musée de l'Homme". Ce sera chose faite en juillet 1941. Les arrestations succèdent aux arrestations. Torturé à mort, le grand savant Holweck s'éteindra en février 1942.

Grisé par ses succès, D. a cru bon d'entretenir comme couverture vis-à-vis de l'I.S. et de T.R.,

la filière lilloise d'évasion et son relais parisien. Ce sera sa perte.

C'est André Postel-Vinay, du réseau Kléber, qui est l'habituel correspondant de C. à Paris. Leurs contacts se multiplient. C. découvre l'activité de Kléber. C'est la bonne affaire pour l'Abwehr. A partir de septembre 1941, ce sont les premières arrestations. Fin 1941, c'est le tour de Postel-Vinay, en 1942 se seront les chefs de poste du réseau.

Alerté, notre poste T.R. 113 de Paris (Michel Garder) a vite fait le rapprochement C.-D.. Un agent de pénétration est infiltré dans la filière avec mission de convaincre l'anglais de " l'existence " d'une importante filière d'évasion vers la Suisse, basée à Lyon et où il pourrait être introduit. Fort intéressé, C. décide de se rendre en zone libre. Le 1er juin 1942, il arrive à Lyon et tombe dans la souricière organisée par le B.M.A. de la XIX^e Division Militaire, alerté par T.R. La Surveillance du Territoire l'arrête et provoque ses aveux.

Devant l'abondance des preuves de ses activités criminelles à Lille et à Paris, il sera condamné à mort par le Tribunal militaire de Lyon quelques jours avant l'entrée de la Wehrmacht en zone libre, le 11 novembre 1942. Il échappera au peloton d'exécution et sous la pression des allemands, le maréchal Pétain accordera sa grâce.

Ce ne sera pas la chance du Français Henri D.. Ce traître qui a fait des ravages dans le réseau " Combat " d'Henri Frenay a été fusillé dans le fort de Montluc à Lyon le 16 avril 1942 par un peloton de l'armée de l'armistice.

Employé aux messageries Hachette de Paris, D. faisait chaque semaine depuis fin 1940, un voyage aller et retour à Lyon pour assurer les livraisons de cette entreprise entre les deux zones. Un ausweiss de complaisance permanent lui avait été accordé sur l'intervention de l'Abwehr qui contrôlait de la sorte le trafic des messageries Hachette et pouvait à l'occasion utiliser les services de D.

L'officier traitant de l'Abwehr est une vieille connaissance de nos services clandestins de C.E. Le Hauptmann Binder de l'Ast de Stuttgart est " pénétré " depuis 1938 par un agent de notre poste T.R. 114 de Lyon et pas grand chose ne nous échappe de son activité en France. En octobre 1941, " Combat " qui a grand besoin d'assurer ses liaisons permanentes entre la zone Nord et la zone libre, a repéré à Paris les possibilités offertes par l'homme des messageries Hachette.

Pressenti, D. accepte (après réflexion et accord enthousiaste de Binder) de transporter dans sa camionnette le courrier de " Combat " de Paris à Lyon et vice versa.

Dès lors, l'Abwehr va contrôler l'activité de ce réseau. Les arrestations se multiplient. Binder exulte et fait quelques confidences à notre " pénétrant ". Il parle d'une camionnette Hachette qui circule en permanence entre Paris et Lyon et dont le chargement l'intéresse.

Avec le concours de la gendarmerie de la ligne de démarcation, la camionnette est identifiée par T.R. 114. En janvier 1942, le B.M.A. de Lyon alerté, provoque l'arrestation de son conducteur. D. habilement interrogé par le commissaire Truffe de la Surveillance du Territoire passe aux aveux.

Le dossier de l'affaire est solide! Les dégâts sont graves. Frenay est menacé. Jean Moulin est

identifié.

Descours, chef du B.M.A. de Lyon, fait signer par le Général Commandant la 14^e Division Militaire un ordre d'informer pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

La taupe du réseau " Combat " sera condamnée à mort par le Tribunal militaire. Son recours en grâce sera refusé. Il sera exécuté.

J'invite le lecteur à en méditer le motif officiel: " Agent rétribué d'une organisation ennemie d'espionnage, Henri D. a recherché et livré des renseignements secrets intéressant la Défense Nationale ". Nous sommes en 1942.

En guise de conclusion J'aurais pu multiplier les cas concrets illustrant cette action répressive, stupéfiante pour certains esprits bornés. De fin 1940 à Novembre 1942, soit en deux ans, il a été procédé en métropole et en A.F.N. à 2.327 arrestations d'agents de l'Axe. Des dizaines furent passés par les armes.

Je me suis borné à trois cas significatifs mettant en cause un Allemand, un Anglais et un Français...**(1)** Le sort de ce dernier fut impitoyable. Laval, saisi par Abetz de cette " grave atteinte à la politique de collaboration " au moment où il revenait au pouvoir, le 18 avril 1942, deux jours après l'exécution de D., allait signifier à Rivet l'arrêt de mort des B.M.A. Mais nos réseaux clandestins étaient saufs.

(1) *Les dossiers de ces 3 affaires sont aux Archives de la Justice Militaire au Blanc (36300), ouverts aux chercheurs. Annexe Extraits du rapport du 28 novembre 1942 de la section III de l'Abwehrstelle de Paris. ...« Notre contre-espionnage a permis d'avoir les preuves certaines que les services secrets français ont continué au cours des années 1940 à 1942 et en violation des conventions d'armistice, à faire de l'espionnage contre l'Allemagne, notamment contre les troupes d'occupation en territoire français »...*

Nota: Le document original trouvé à Berlin en 1945 a été traduit et communiqué au Colonel P. Paillole en 1946 par M. K. du S.D.E.C.E., chargé, dès la fin de 1944 par la D.S.M., de l'exploitation des archives allemandes saisies en France et en Allemagne à partir de juin 1944.

1940-1944 : Pourquoi et comment est née la sécurité militaire ?

Category: 1935-1940,1940-1942,1940-1944 : Résistances en France,1942-1945,Affaire Amiral Darlan,BCRA,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Louis Rivet,Où étaient les agents des Services spéciaux avant 1942 ?,Renseignement,Services allemands,Services français
29 octobre 2021

Depuis plusieurs semaines, sur la demande des autorités allemandes, Laval exigeait la dissolution des Bureaux des Menées Antinationales (B.M.A.) et le " limogeage " de leurs chefs :

Rivet et d'Alès en tête. Ce nettoyage des Services Spéciaux de l'Armée de l'Armistice s'effectuait dans le cadre d'une opération plus générale de lutte contre les organisations de Résistance Militaire.

par le Colonel Paul PAILLOLE

J'entends et lis, à propos de la Sécurité Militaire, tant d'inexactitudes, parfois aussi tant d'inepties, que, dans l'intérêt de la vérité et pour l'honneur de mes camarades qui en firent un grand service national, je me dois de retracer une fois encore, les raisons et les circonstances de sa création.

C'était en juillet 1942.

Depuis plusieurs semaines, sur la demande des autorités allemandes, Laval exigeait la dissolution des Bureaux des Menées Antinationales (B.M.A.) et le " limogeage " de leurs chefs : Rivet et d'Alès en tête.

Ce nettoyage des Services Spéciaux de l'Armée de l'Armistice s'effectuait dans le cadre d'une opération plus générale de lutte contre les organisations de Résistance Militaire. Du Vigier, Chef du 3ème Bureau et père des G.A.D. (Groupes d'Auto-Défense), Baril, Chef du 2ème Bureau, et bien d'autres, disparaissaient de l'État-Major de l'Armée de Terre ; Ronin, malgré l'habile protection du général Bergeret, devait mettre en veilleuse son S.R. Air. Seul le S.R. Marine sortait à peu près indemne de la vague épuratrice. Il est vrai qu'à cette époque, ce n'étaient pas les aviateurs mais les marins qui occupaient les postes de confiance...

En juin et juillet 1940, j'avais créé le Service de Contre-Espionnage clandestin, camouflé, avec l'aide du Génie Rural, dans l'entreprise des Travaux Ruraux (T.R.). Notre action contre les puissances de l'Axe et la Trahison s'était poursuivie et développée avec une vigoureuse efficacité grâce à la protection des B.M.A. et à leur rôle décisif dans l'appareil répressif militaire.

A n'en pas douter, c'était ce rôle répressif et la confortable " couverture " que les B.M.A. nous offraient qui gênait les Allemands et que Laval n'entendait pas tolérer.

Rivet me fit appeler.

Avec d'Alès et lui, nous examinâmes les conséquences de cette décision et les mesures à prendre pour en atténuer les effets maléfiques.

Certes, les B.M.A., héritiers des B.C.R. (1) , avaient une existence précaire depuis que l'Autorité Militaire avait été, en février 1941, déchargée des Pouvoirs de Police. Elle n'avait plus, pour justifier le maintien de ces organismes, que de mauvais prétextes ; les vrais, encore que soupçonnés par les autorités de fait, demeuraient inviolables.

Si, dans cette conjoncture, l'Armée de l'Armistice, en tant que telle, pouvait à la rigueur (comme l'Armée du temps de Paix), se passer des Services de Contre-Espionnage Spécialisés, nos réseaux militaires clandestins de recherches ne pouvaient sans dommage être privés de leur meilleure protection. Quant au C.E. clandestin (T.R.) il ne pouvait renoncer à l'exploitation judiciaire de son travail sur le territoire national. L'un des principes essentiels de notre lutte

était précisément de maintenir en France, face aux puissances occupantes, la répression impitoyable de la trahison à leur profit. On sait que les Tribunaux Militaires de la zone sud condamnèrent ainsi plusieurs centaines d'agents de l'Axe dont quarante-deux à la peine de mort.

Faute de pouvoir directement " embrayer " sur la Justice Militaire pour assurer cette action répressive, force était à T.R. de disposer d'un intermédiaire sûr au sein même de l'Armée.

Enfin, élément capital, je savais l'inéluctable et proche action alliée en A.F.N. Il fallait que cette opération décisive soit effectuée avec un maximum de sécurité en matière de C.E. et que les Alliés trouvent dans les territoires libérés, un service organisé capable de remplir les missions de protection qu'exigeraient les circonstances et d'ôter tout prétexte, sinon l'envie, aux services de sécurité amis de s'immiscer dans les affaires françaises.

Je me doutais, au surplus, que l'Armée française d'Afrique, jointe aux Forces Françaises Libres, reprendrait aux côtés des Alliés la lutte contre l'Axe. Il fallait que cette armée possède les moyens élémentaires pour neutraliser les entreprises occultes de l'ennemi et aussi, dans l'hypothèse probable de la remise des Pouvoirs de Police à l'Autorité Militaire, qu'elle dispose d'un organisme propre à seconder le Commandement dans l'exercice de telles attributions.

Toutes ces raisons impliquaient l'existence officielle au sein de l'Armée d'un Service à définir, ainsi que le transfert en A.F.N. d'un personnel supplémentaire qualifié et d'éléments d'archives suffisant pour faire face à la situation nouvelle qu'allait créer le débarquement allié.

En Métropole, où le nouvel organisme devait échapper à l'attention des autorités allemandes et aux investigations parfois trop zélées de policiers français, la limitation à un ou deux par Division Militaire du nombre des officiers apparemment habilités à traiter des problèmes dits de " Sécurité " était indispensable. Les militaires des B.M.A. dissous, du moins ceux connus pour leur compétence et la rectitude de leurs convictions patriotiques, devaient constituer sans plus tarder les noyaux d'un autre Service clandestin apte à fournir les cadres des organismes officiels de C.E. que la Libération du Territoire devait révéler.

Tel fut le point de départ de la création des SERVICES DE SECURITE MILITAIRE.

Si je me suis quelque peu étendu sur les raisons et les circonstances de cette création, c'est qu'il m'apparaissait essentiel de montrer que jamais nulle autre préoccupation ne nous effleura que de mettre notre Service en condition pour faire face à sa seule mission : NEUTRALISER LES ENTREPRISES OCCULTES DE L'ENNEMI, EN PROTEGER L'ARMEE, ET AUSSI LA NATION TOUT ENTIERE, CONFORMEMENT A LA LOI.

Pour établir ce postulat, il me reste à dire quelques mots de la vie du S.S.M.

Rivet et d'Alès jugèrent que je devais en prendre la responsabilité.

J'étais atterré.

La tâche me paraissait immense et redoutable. Elle impliquait que je devais renoncer au Commandement direct du réseau T.R. où tant de sujets de satisfaction m'étaient prodigués. Tôt ou tard je devrais quitter la France encore occupée et ne plus partager l'existence de mes camarades métropolitains.

Mes objections furent vaines. J'acceptai finalement lorsque, pour me seconder à la tête de T.R., Rivet me donna Laffont et lorsque Bonnefous voulut bien m'assurer qu'il s'adjoindrait à moi, pour mettre sur pied l'organisation nouvelle.

Il restait à convaincre l'État-Major de l'Armée et le Commandant en Chef de la nécessité de donner au S.S.M. cette existence discrète, mais officielle.

Les généraux Verneau (2) et Olleris (3), Chef et Sous-Chef de l'E.M.A., admirent d'enthousiasme la solution. Elle convenait à leur conception de la résistance militaire et au rôle qu'ils entendaient confier aux Services de C.E.

Le Général Revers et l'Amiral Battet auprès de Darlan firent le reste. Il est vrai que l'Amiral Commandant en Chef se faisait un malin plaisir de contrecarrer les volontés de Laval et que déjà son comportement se teintait de résistance...

Le 24 août 1942 une décision non publiée consacrait officiellement la naissance des Services de Sécurité Militaire. J'en restai le Chef jusqu'au 18 novembre 1944.

A peine avions-nous eu le temps, Bonnefous, mes collaborateurs (4) et moi de jeter dans les trois Armées (Terre - Mer - Air) les bases de cette organisation, à peine avec Chrétien (5), avions-nous eu le temps d'étoffer nos moyens en A.F.N. que le débarquement du 8 novembre 1942 intervint.

Il provoqua, on le sait, avec mon départ pour Alger la réalisation d'un organisme de Contre-Espionnage centralisé avec :

- Un service de recherches et d'action C.E. (T.R.);
- Un service d'exploitation C.E. et de protection contre les entreprises occultes de l'ennemi.

(Le S.S.M. englobait en outre la surveillance du Territoire et la Sûreté aux Armées.)

Cette Sécurité Militaire était organisée territorialement dans les zones libérées. Elle disposait d'éléments spécialisés dans toutes les grandes unités. Dans les territoires occupés par l'ennemi le S.S.M. clandestin, dont le Général Navarre fut le Chef, préparait la tâche des B.S.M. libérateurs.

Tout ce monde fut doté en temps utile des moyens indispensables à son travail : documents techniques et administratifs, archives, fonds, etc. Ce ne fut pas une mince affaire. Les textes d'avant-guerre n'avaient pas prévu la situation qui était la nôtre. La bonne volonté ne suppléait pas à l'incompétence de ceux qui prétendaient gouverner. Les finances étaient maigres, les liaisons difficiles, et rare le personnel de qualité. Et puis, il faut l'avouer, les rivalités nées de la

trop longue opposition entre Giraud et de Gaulle créaient une ambiance lourde où la méfiance paralysait trop souvent les meilleurs et les plus désintéressés d'entre nous.

Pourtant, de mon P.C. d'El Biar où tant de Généraux commandant de grandes unités vinrent travailler avec moi : Chouteau, H. Martin, du Vigier, Leclerc, Brosset, Granier, etc., je pus mettre sur pied les services indispensables à la Sécurité des Forces de débarquement.

A Londres, avec le Général Bedell-Smith, Chef d'E.-M. d'Eisenhower, et Cheen, chef de son 2ème Bureau, je pus élaborer les conditions de travail des Services de C.E. alliés dans le respect de la souveraineté française.

J'étais intransigeant quant au respect par autrui de nos responsabilités et de nos missions. Réciproquement je ne pouvais admettre une ingérence quelconque du S.S.M. dans des domaines qui ne lui appartenaient pas.

La situation délicate, douloureuse parfois, dans laquelle se trouvait l'Armée du fait des querelles qui divisaient ses Sommets, me faisait tout spécialement un Devoir d'interdire plus que jamais les instructions politiques dans mes services, ou par leur intermédiaire.

C'est parce que malgré les tentations, malgré certaines provocations, le S.S.M. sut généralement respecter cette règle et laisser au Commandement, à chaque échelon, ses responsabilités et ses prérogatives dans la recherche de l'état d'esprit et la protection du moral de sa troupe, qu'il gagna cet élément décisif de son efficacité que fut la confiance de l'Armée et de ses Chefs.

Aussi bien, le 24 avril 1944 (6) à Alger, le général de Gaulle, Président du Comité Français de Libération, avait personnellement rendu officielle cette conception exclusive et rigoureuse de notre rôle technique. Chef des Armées, il savait bien que l'Autorité du Chef ne se disperse pas. Il avait aussi compris que l'efficacité des Services de Sécurité Militaire ne pouvait souffrir d'équivoque quant au sens et aux points d'application de leurs missions.

Novembre 1944.

La France est libérée. La Victoire est proche.

Pour des raisons que je n'analyserai pas ici, les Services de Sécurité Militaire sont dispersés, mutilés, séparés de T.R., source de leur vie, raison de leur existence.

Je ne peux comprendre ni admettre cette transformation anarchique du Contre-Espionnage en temps de guerre. Je ne peux davantage transiger sur ma conception de notre rôle de soldats au sein des Services Spéciaux.

Je pars.

Un an après je quitterai l'Armée.

(1) *Bureaux de Centralisation des Renseignements mis sur pied à la mobilisation dans chaque*

Région Militaire pour lutter contre les entreprises occultes de l'ennemi.

(2) *Mort en déportation*

(3) *Déporté et décédé*

(4) *Dont Serot qui créa la Sécurité Air, Delmas, Héliot morts en déportation.*

(5) *Chef des Services de C.E. en A.F.N.*

(6) *D.M. N° 8.000 SSM/Org du 24 avril 1944.*